

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

MERCREDI 24 JUIN 2015

DIALOGUE NATIONAL

Les ONGDH posent des préalables

Tout en encourageant la tenue des pourparlers réellement ouverts, les organisations civiles évoluant dans le secteur des droits de l'Homme ont estimé que le dialogue envisagé ne peut nullement se tenir dans un environnement politique trop chargé. C'est dans ce sens qu'elles ont exhorté le chef de l'État, dans un commu-

niqué conjoint publié en début de semaine, « à décrire au préalable l'environnement sociopolitique, en envoyant des signaux forts à ce sujet ». Joseph Kabila est aussi invité à faire une communication à la Nation réitérant sa ferme volonté de respecter les délais constitutionnels d'organisation des élections présidentielle

et législatives avant décembre 2016.

La libération de tous les militants de la démocratie et des droits l'Homme et des prisonniers politiques d'opinion est également considérée comme l'une des prémisses à la tenue d'un dialogue sincère pouvant donner des résultats attendus. [Page 12](#)



Joseph Kabila en consultation avec des chefs religieux

ÉGLISE CATHOLIQUE

Le pape nomme un nouveau nonce apostolique à Kinshasa



Mgr Luis Mariano Montemayor

La diplomatie du Saint-Siège a décidé lundi cette affectation qui touche un des postes-clés de son action religieuse et non religieuse en Afrique. Mgr Adolfo Titto Yllana, qui était nonce apostolique à Kinshasa depuis novembre 2010 par la volonté du pape Benoît XVI, est désormais envoyé au poste non moins stratégique d'Australie. Et pour le remplacer à Kinshasa, le pape François a fait appel à Mgr Luis Mariano Montemayor.

Jusqu'à dimanche dernier, il était nonce apostolique au Sénégal (Guinée-Bissau, Cap-Vert et délégué en Mauritanie). On peut lire cette nomination sous la marque de la confiance : Kinshasa est, en effet, un archidiocèse-clé, un véritable poste d'influence pour l'Église catholique universelle. [Page 13](#)

SEMAINE FRANÇAISE

Une deuxième édition culturelle à part entière

Lancé avec succès le 22 juin à la faveur du concert du violoniste Didier Lockwood, l'événement qui occupe la programmation de l'Institut français (IF) jusqu'au 27 juin intègre plusieurs manifestations de grand intérêt culturel à côté des conférences-débats qui l'émaillent. Entre aussi dans le cadre des rencontres culturelles de la semaine, la remise le 24 juin d'un coffret d'œuvres de Césaire, Damas et Senghor au ministre de

l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Initiation à la nouvelle citoyenneté, Maker Mwangu. Et l'autre grand moment dédié à l'art d'Orphée, à côté de la production de l'Orchestre symphonique kimbanguiste qui occupera le podium de la Grande Halle le 25 juin, aura pour toile de fond la célébration des vingt ans de l'émission « Couleurs Tropicales » de RFI le 26 juin.

[Page 14](#)

CYCLISME

Un Angolais vainqueur du troisième Tour cycliste international de la RDC

Le troisième Tour cycliste international de la RDC a été remporté le 21 juin à Kinshasa par l'Angolais Ygor Silva, vainqueur de l'ensemble de neuf étapes du Tour à partir de Kindu au Maniema jusqu'à Kinshasa. La caravane est partie le 13 juin de Kindu au Sud-Kivu, passant par Goma au Nord-Kivu, Likasi, Lubumbashi, Kipushi au Katanga, Kimpese et Inkisi au Kongo Central, ensuite Bukanga-Lonzo et Kenge au Bandundu pour finir à Kinshasa. Au terme de l'avant dernière étape entre Bibua et Ndako ya Pembe sur la Nationale n°1 dans le Bandundu, Rasmane Ouédraogo a terminé premier, devant le français Claim Médéric.

Lors de la cérémonie finale, différents prix ont été décernés aussi bien aux athlètes qu'aux membres du comité organisateur. Notons que le départ du quatrième Tour cycliste international de la RDC sera donné à Kisangani en 2016. [Page 14](#)

ÉDITORIAL

Atterrissage

L'Histoire, n'en doutons pas, rendra un hommage mérité à ceux qui, des années durant, ont œuvré pour que la Grèce ne sombre pas dans le chaos économique et social qui la guettait en raison de ses erreurs passées. Qu'ils travaillent en plein jour, comme les responsables politiques, ou dans l'ombre, comme les experts de la finance internationale, ils ont sauvé l'Europe et probablement le monde d'une crise dont les conséquences auraient été dramatiques.

Certes, rien n'est encore joué, mais la poursuite des négociations entre Athènes, Bruxelles et les institutions de Bretton Woods laisse prévoir une sortie de crise que l'on n'osait plus espérer. Et c'est pourquoi il convient de tirer sans plus tarder des événements que nous vivons, la leçon majeure qu'ils comportent : à savoir que dans le monde agité et interdépendant où nous vivons la solidarité entre les nations est une vertu cardinale à laquelle nul ne peut se soustraire.

Des mille et un commentaires qui volent depuis vingt-quatre heures d'un continent à l'autre, à propos du pré-accord signé à Bruxelles dans la nuit de lundi à mardi, il en est une qui mérite une attention particulière. À nos yeux, en tout cas, dans la mesure où il est formulé par l'un des hommes, Dov Zerah, qui connaît le mieux l'Afrique et qui sait par expérience dans quels abîmes les difficultés financières peuvent plonger les peuples pauvres.

Plaidant pour une politique réaliste à l'égard de la dette grecque, l'ancien directeur général de l'Agence Française de Développement écrit : « Il ne faut plus exclure une annulation pour une partie, voire la totalité de cette dette ... On l'a fait en 1953 avec l'Allemagne. On l'a fait avec les pays en développement dans les années quatre-vingt-dix. On a fini par accepter de ne pas avoir le remboursement des emprunts russes ».

Sage remarque que celle-là dont les pays riches, qui bâtent leur fortune sur l'exploitation des pays pauvres, feraient bien de se pénétrer avant qu'il soit trop tard !

Les Dépêches de Brazzaville

(1)-Dov Zerah : « L'atterrissage grec ». Newsletter du 23 juin.

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Nomination des secrétaires généraux de districts

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation Raymond Zéphirin Mboulou a procédé le 22 juin à la nomination des secrétaires généraux de district, d'arrondissements et des communautés urbaines, au terme des arrêtés n° 15637, 15638 et 15639.

Sont ainsi nommés :**Secrétaires généraux de districts.****Département du Kouilou :**

District de kakamoéka : M. Itoua- Leoka Léonard

Département du Niari :

-District de Divenié : M. Madzou Alphonse

-District de Moungoundou- Nord : M. Bourangon Alphonse

-District de Moungoundou- Sud : M. Mbongo Passi Bienvenu

-District de Nyanga : M. Kengue Elie

-District de Londéla- Kayes : M. Mouissi Marie André

-District de Kimongo : M. Ottongo Lucien

-District de Yaya : Mme Goma née Pembe Marie Thérèse

-District de Banda : M. Nkodia Etienne Fulbert

Département de la Bouenza :

-District de Mfouati : M. Malonda Mabilia Norbert

-District de Loudima : M. Kakala Willy

-District de Yamba : Mme Lembe marcelline

Département de la Lékoumou

-District de Komono : M. Elambi Emmanuel Elie

-District de Zanaga : M. Etouolo Maurice Guy

-District de Bambama : M. Mappingou Mathieu

-District de Mayéyé : M. Apará Paul

Département du Pool

-District de Kinkala : Mme samba Gisèle

-District de Mindouli : M. Diloungou François Didier

-District de Boko : M. Okenda Emile

-District de Goma - Tsé- Tsé : M. Missamou Léopold

-District de Mbandza- Ndounga : M. Oba Lambert

-District de Kindamba : M. Makossi Pierre

-District de Loungui : M. Moutsouka Mamona Antoine

-District de Vinza : M. Nsihou Paul

-District d'Ignié : M. Alanzi Cyr

-District de Kimba : M. Mabounda Jean Sébastien

Département des Plateaux

-District de Djambala : M. Essie Pierre

-District d'Allembé : Ingombo Joseph

Département de la Cuvette

-District d'Owando : M. Itoua Lekandza Bernard

-District de Makoua : M. Okoko Michel

-District d'Oyo : Ilande Okagna Jean Marc

-District de Loukolela : M. Dzambo Philippe

-District de Ntokou : M. Otto Deckert

-District de Tchikapika : M. Ntsoumou Moukouri Victor

Département de la Cuvette- Ouest

-District d'Okoyo : M. Ossaka Victor

Département de la Likouala

-District de Bétou : M. Vessolo Maurice

-District de Dongou : M. Itoua Yackauma Jean

-District d'Enyellé : Ondongo Gabriel

Secrétaires généraux d'arrondissements

Département de la Sangha :

-Arrondissement 1 Ouessou : Mme Kanga Simone.

-Arrondissement 2 Ouessou : M. Mbenza Gabriel.

Département de Pointe- Noire :**Commune de Pointe-Noire :**

-Arrondissement 1 Lumumba : Mme NGAHOUBINA Clémentine.

-Arrondissement 3 Tié-Tié : M. Akoli OPINA

Département du Niari :**Commune de Dolisie :**

-Arrondissement 2 : Mme. Bassinga née NGANZALI Emma

Henriette Berthe.

Commune de Mossendjo :

-Arrondissement 1 : M. KANOFA Julien.

-Arrondissement 2 : M. ELENGA Lambert.

Département de la Bouenza :**Commune de Nkayi :**

-Arrondissement 2 : M. TSABI André.

Département de Brazzaville :

-Arrondissement 1 Makélékélé : M. MIAMBANDZILA Frédéric.

-Arrondissement 9 Djiri : M. EMBONGO Guy Roger.

Secrétaires généraux des communautés urbaines :**Département de la Cuvette :**

-Communauté urbaine de Loukoléla : M. AMBOULOU Jean.

Département de la Sangha :

-Communauté urbaine de Mokéko : Mme. ONDJOMBO

Arlette Lucie.

Département de la Likouala :

-Communauté urbaine d'Epéna : M. EKONDZO Marcel.

-Communauté urbaine de Bétou : M. KELE KELE Emmanuel.

Département du Pool :

-Communauté urbaine de Kindamba : M. NGUEKOU Omer.

Département de la Lékoumou :

Communauté urbaine de Zanaga : FOUTOU Antoine.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzou-

kouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabozou, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence: Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-pressé et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FÊTE DU 15 AOÛT À OUESSO

Les femmes de la Sangha sollicitent l'aide de l'épouse du chef de l'État

À deux mois de la célébration du 54^e anniversaire de l'indépendance du Congo, les ressortissantes du département de la Sangha ont échangé le 22 juin avec Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de la municipalisation accélérée sur des questions liées aux préparatifs de la fête.

Pendant près de deux heures, l'épouse du chef de l'Etat s'est entretenue avec une quarantaine de femmes de la Sangha venues des villes de Pointe-Noire, Dolisie, Brazzaville et Ouessou, qui se sont constituées en une association dénommée « Comité d'action des femmes de la Sangha pour la municipalisation accélérée », conduite par Mme Doukoro Beguel Julienne.

Au cours de ce face à face avec la marraine de la municipalisation accélérée, ces femmes ont expliqué la manière dont elles souhaitent s'organiser pour la réussite de cet évènement.

Après avoir remercié l'épouse du chef de l'Etat pour ses nombreuses actions en fa-

veur de la population de son pays, elles ont sollicité son appui financier afin d'aider les femmes commerçantes qui veulent acheminer leurs marchandises jusqu'à Ouessou où se dérouleront les festivités, et l'achat des instruments et autres appareils de première nécessité. « Ces dispositions permettront de faire face à la flambée des prix des produits souvent constatée lors des festivités », a expliqué la présidente du comité.

Leurs doléances n'ont malheureusement pas reçu l'assentiment de l'épouse du chef de l'Etat qui leur a expliqué comment fonctionne le mécanisme d'utilisation des fonds lors de la célébration de la fête de l'indépendance, sur-



Antoinette Sassou N'Guesso s'entretenant avec les femmes / photo Adiac

tout que chaque année, sa Fondation organise des activités nécessitant également des dépenses colossales pour venir en aide aux démunis et aux personnes du troisième âge.

Par ailleurs, Antoinette Sassou N'Guesso a encouragé les femmes à faire des efforts

pour accompagner les activités du 15 août et à montrer leur volonté de bien faire afin que la fête soit une réussite. Signalons que dans le processus de modernisation du Congo, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso a toujours été choisie comme Marraine de la

municipalisation accélérée. Chaque année, elle organise en parallèle de nombreuses activités liées à cette initiative. Elle réalise également certains projets prioritaires dans chaque département choisi pour célébrer la fête de l'indépendance.

Yvette Reine Nzaba

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un calendrier de travail en préparation

Les cadres de l'aménagement du territoire préparent la rédaction des documents de leur ministère, en vue d'une meilleure planification des opérations multisectorielles d'aménagement.

Après, un premier atelier ayant permis de comprendre les défis à relever en mars dernier, ces cadres participent à un second sur l'élaboration d'une feuille de route, en vue de renforcer l'aménagement du territoire en République du Congo. Un travail qui se réalise en partenariat avec la Banque mondiale et World Ressources Institut.

Toutes ces dispositions s'inscrivent dans le cadre de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire promulguée le 10 octobre 2014. Ce texte a permis de doter le Congo des principaux axes d'une nouvelle stratégie de mise en valeur de l'espace national.

« Ce texte législatif renferme des prescriptions devant guider les interventions publiques et privées sur l'ensemble du territoire. (...) cette loi donne les indications à partir desquelles vont être conçus les documents de base ainsi que les directives en vue d'une meilleure planification (...) », a expliqué le directeur de cabinet du ministre à la présidence chargé à l'Aménagement du territoire, Dieudonné Bantsimba. L'enjeu se place à travers l'appropriation de la loi à chaque échelon de la sphère publique et entrepreneuriale. Il s'agit d'un long processus d'intériorisation des fondements du devenir de la configuration urbaine et villageoise ainsi que des zones de production où sont identifiées les potentialités économiques.

Nancy France Loutoumba

GESTION FORESTIÈRE

Lancement du projet de renforcement des capacités de la société civile

Le projet, « Renforcement des dynamiques d'observation indépendante départementale », financé à hauteur de 73.238 dollars, par le programme UE FAO Flegt, a été lancé le 23 juin, par le directeur de cabinet du ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Michel Elenga, en présence des représentants de la Fao et de l'Union Européenne.

A exécuter en onze mois, ce nouveau projet fait suite à un premier encore

compagnement de l'équipe de l'OI, par les agents relevant de l'administration forestière.

Il s'agira, en effet, d'améliorer les capacités techniques des organisations de la société civile œuvrant dans les départements, dans le suivi actif et permanent de l'exploitation durable des ressources forestières, à travers des méthodes de l'OI.

Il permet surtout de favoriser la collaboration professionnelle entre l'administration publique, la société civile et

zones d'exploitation au niveau des départements, et d'en faire une société civile responsable et outillée, pour une meilleure mise en œuvre effective de l'Apv-Flegt.

« Ce projet, nous en sommes convaincus, sera une opportunité d'échange d'expérience, de raffermissement de la compréhension mutuelle, étant entendu que l'objectif commun est de faire reculer l'exploitation illégale du bois dans notre pays, afin qu'il conserve son leadership dans la gestion durable et transparente des forêts », a souligné le coordonnateur de ce projet, Alfred Nkodia.

Laissant ledit projet, le directeur de cabinet du ministre de l'économie forestière et du développement durable, Michel Elenga, a salué l'engagement du Congo au processus Flegt. Volonté qui a abouti à la signature, le 17 mai 2010, de l'accord de partenariat volontaire (APV) dont l'ambition est d'assurer la bonne gouvernance du secteur du bois. « Le Congo déploie beaucoup d'énergie et de moyens pour la gouvernance forestière, notamment l'application de la loi forestière et ses différents textes subséquents, qui constituent les principaux axes de mise en œuvre de la politique forestière », a affirmé le directeur de cabinet.

Les partenaires du projet, notamment la Fao, représentée par Marius Saya, et l'Union Européenne, représentée, elle, par son attachée de coopération et gouvernance forestière, Alessandra Cucchi, ont réitéré leur soutien au Congo en général, et au projet en particulier afin de renforcer la gouvernance forestière.

Firmin Oyé



Cérémonie de lancement du projet Renforcement des dynamiques d'observation (photo adiac)

en cours d'exécution, OI-Apv-Flegt, cofinancé par l'Union Européenne et l'Agence française de développement. Ce projet mis en œuvre par le CAGDF, et coordonné par Alfred Nkodia, vise le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des organisations de la société civile ainsi que l'ac-

les sociétés privées, en vue de consolider le caractère multi-acteurs de ce processus de lutte contre l'exploitation illégale du bois.

L'objectif étant d'impliquer la société civile dans le contrôle indépendant de l'application de la loi forestière, en tant qu'acteurs principaux, dans les

PLATEAUX

Flambée des prix des denrées alimentaires à Djambala

Les prix des denrées alimentaires sur le marché de Djambala ont connu une flambée sans précédent trois ans après la municipalisation accélérée du département des Plateaux, portant ainsi un coup au panier de la ménagère.

Selon une enquête menée par l'Agence Congolaise d'Information (ACI), les prix de certaines denrées alimentaires sont passés du simple au double. C'est le cas par exemple du tas de légumes vendu auparavant à 100 FCFA qui est passé à 200 FCFA alors que le régime de bananes qui coûtait 3000 FCFA est désormais vendu à 6000 FCFA.

De même le quaker de haricot qu'on achetait à 500 FCFA est passé à 1000 FCFA ; le sac de fougou est passé de 15.000 FCFA à 20.000 FCFA tandis-que la baguette de pain initialement vendue à 250 FCFA coûte maintenant 500 FCFA.

Le tas de poisson fumé est passé de 500 FCFA à 1000 FCFA voire 2000 FCFA, par contre le kilo de poisson frais est passé de 800 FCFA à 2000 FCFA et celui de la viande de bœuf de 2000 FCFA à 4.400 FCFA.

Les ingrédients qui entrent dans la cuisson des mets n'ont pas échappé à cette flambée des prix. Le tas d'oignons étant passé de 100 FCFA à 200 FCFA et les tas de tomate et de piment sont passés chacun de 100 FCFA à 200 FCFA. Enfin, le tas de safou est vendu actuellement à 200 FCFA voire 500 FCFA en cette période de saison sèche au lieu de 100 FCFA comme avant.

POOL

La Dynamique nationale pour le changement de la Constitution plus que déterminée

Les membres de la Dynamique nationale pour le changement de la Constitution (Dncc) du département du Pool, ont réitéré le 12 juin dernier à Kinkala, chef-lieu du département, leur volonté d'œuvrer au changement de la loi fondamentale du 20 janvier 2002.

Dans une déclaration publiée à l'issue d'une assemblée générale regroupant plus d'une centaine de participants, dirigée par le président de la coordination nationale

de cette dynamique, le député Faustin Elenga, les membres de la Dncc Pool, ayant relevé les limites et faiblesses des différents chapitres et articles 56, 57, 58, 69, 92,96 et 114, exigent le changement de l'actuelle Constitution afin de l'arrimer aux nouvelles réalités de la République.

La Dncc Pool a félicité le président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, pour l'initiative prise consistant à consulter les ac-

teurs politiques, la société civile et les confessions religieuses sur la question concernant la vie de l'Etat et la Nation.

Au terme de leurs travaux, un bureau départemental de dix membres a été mis en place, dont le président est Etienne Samba et le secrétaire général François Kitoko, alors que Bernadin Mbemba présidera le bureau communal de Kinkala qui est composé de dix membres.

LÉKOUMOU

Analyse comparée des dynamiques territoriales du département

Le directeur départemental du plan de la Lékoumou, Maurice Tsiba, en sa qualité de coordinateur de la mission, en compagnie de son homologue de la statistique, ont effectué récemment une tournée dans les cinq districts du département en vue de faire une analyse comparée des dynamiques territoriales.

L'objectif de cette mission est, entre autres, de réaliser un inventaire des indicateurs disponibles par district ; disposer des éléments d'information pouvant orienter les choix des collectivités sur leurs interventions relatives au développement local ;

produire une analyse du niveau actuel de développement économique et social du département ; diagnostiquer les déséquilibres de développement entre les districts et définir leur potentiel de développement.

Les secteurs ciblés sont la santé, l'éducation, les BTP, les voies de communication, l'eau, l'énergie, l'élevage, l'agriculture (AS et ONG du développement), la pêche et aquaculture, le commerce, les postes et télécommunications, le transport terrestre, les services publics O.S.D.

De tous les cinq districts visités,

le constat est le même. A Zanaga par exemple les travaux de la construction de l'hôpital de base sont inachevés ; la construction de l'usine d'adduction d'eau n'est pas fonctionnelle ; les travaux de construction du CET sont inachevés.

La construction du Centre de santé intégré du village Makélé est abandonnée dans une zone habitée par les animaux et les reptiles à la place des malades. Sur la route de Zanaga-Boukolo, il y a trois ponts et plusieurs dalots construits mais hors d'usage et abandonnés.

Source : ACI

MINISTÈRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS,
DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DE LA COMMUNICATION
Brazzaville, République du Congo

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°001/MPTNTC-CAB/15

« Recrutement d'un Coordonnateur National du Projet Central Africna Backbone (CAB 3 CITCG) en République du Congo

1. La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du 'Projet Central African Backbone CAB3-CITCG en République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un Coordonnateur National du Projet Central African Backbone (CA32-CITCG) en République du Congo »

2. L'objectif de la mission du Coordonnateur National est de coordonner la mise en œuvre administrative, technique et financière de l'unité de gestion Projet CAB2 CITCG ; de superviser les bénéficiaires et de participer au suivi et à l'évaluation du CAB3-CITCG.

La durée de la mission est prévue pour douze (12) mois renouvelable après une évaluation jugée satisfaisante par le MPTNTC.

3. Le Ministère des Postes, des Télécommunications, des Nouvelles Technologies et de la Communication invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent fournir des

informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- une lettre de motivation ;
- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions ;
- l'adresse complète du candidat (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (Bac+5 au moins) en Economie, en Ingénierie, en Sociologie, etc.) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) dont au minimum trois (03) au poste de responsable d'une équipe dans une administration ou une entreprise.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de

la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le mercredi 08 juillet 2015:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Tél : 06 635 50 36
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 20 Juin 2015
Le Directeur de cabinet
Jérôme AYESEA IHOLAKOUMA

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Ce ne sont plus les idéologies qui structurent aujourd'hui les identités mais les religions ce qui explique en grande partie leur politisation... »

Jean Geronimo, universitaire pluridisciplinaire (Pierre Mendès France - Grenoble II), Sputnik, 15 juin 2015

« La religion fait peut-être aimer Dieu, mais rien n'est plus fort qu'elle pour faire détester l'homme et haïr l'humanité »

Boualem Sabsal, écrivain algérien, Jeune Afrique N°2840 du 14 au 20 juin 2015

« La religion n'est pourtant pas un simple système de pensée, il y va du sacré et de la vie de millions de gens, du fait de naître dans la foi et les rites de ses parents, de sa communauté, ce qui fait que nous ne saurions détester le croyant. »

Éric Coquerel, conseiller régional d'Île-de-France, Humanité, 18 mars 2015

« François (Pape) est devenu un pasteur universel, il n'est plus seulement le pape des catholiques. Ce pape fait partie désormais des rares grandes voix de l'humanité, au niveau de ce que furent Gandhi, Martin Luther King ou encore Mandela ou aujourd'hui le Dalai-Lama. »

Jean-Marie Pelt, botaniste, fondateur de l'Institut européen d'écologie à Metz, La Vie, 22 juin 2015

DISTINCTION

Neuf agents du port de Brazzaville primés par des journalistes



Les récipiendaires en photo de famille (photo adiac)

Attribué le 21 juin, par l'Association des radios locales nationales et journalistes reporters (Arlnjc), ce prix qui a été décerné au directeur général du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires, Jean Pierre Ndoussa, ainsi qu'à quelques cadres d'autres secteurs, est un symbole d'encouragement au regard du travail qu'ils ont abattu, chacun dans sa zone de compétence.

Après un travail d'enquête au sein de leurs administrations respectives, l'Arlnjc a procédé, par le biais de son président, Michel Bossi, à la remise de ces prix, en présence des amis et parents des récipiendaires.

Au total treize personnes ont été récompensées au cours de cette édition, dont la majorité sont les agents, cadres et responsables évoluant à

la direction générale du port autonome de Brazzaville et ports secondaires (Pabps). Ils ont été primés en récompense de leurs loyaux services rendus au sein de leur milieu de travail mais aussi et surtout, pour leur volonté à cultiver et promouvoir un travail bien fait.

Le geste est pourtant symbolique, mais très significatif et reconfortant pour les récipiendaires : « Quand on a fait un travail, il faut bien que les gens le reconnaissent. Je suis donc ému par cette distinction parce que je n'y croyais pas du tout, surtout qu'il y a à peine trois mois que j'occupe ce poste. Ma famille sera par exemple surprise que je sois primé », s'est réjoui le directeur général du Pabps, Jean-Pierre Ndoussa.

Dans le lot des primés, figure le journaliste Alexis De La Rivière évoluant à la télévision nationale, pour ces différents reportages réalisés aussi bien au port de Brazzaville que sur le long du fleuve Congo.

« C'est pour moi un sentiment de joie, parce que depuis un certain temps, je me plaignais de ce que j'ai beaucoup travaillé mais primé qu'une seule fois. Il m'était venu même à l'esprit, l'idée d'abandonner mes reportages sur le fleuve Congo, parce que je me rendais compte que personne ne suivait ce que je faisais. Alors qu'il y a une Ong qui me suivait de près, laquelle m'a primé aujourd'hui; c'est une grande joie pour moi », s'est exclamé Alexis De La Rivière.

Firmin Oyé

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Gouesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Massamba Suprien Alpha, j'aimerais être appelé désormais **Malpha Cyprien Alpha**.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	5 jours	1 au 5 juin 2015
Comment prospecter efficacement et gagner de nouveaux clients ?	3 jours	9 au 11 juin 2015
La fiscalité du patrimoine : perfectionnement	3 jours	14 au 18 juin 2015
La satisfaction client et l'exploitation des réclamations	3 jours	23 au 25 juin 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

ŒUVRES CHARITABLES

Les clubs Rotary de Brazzaville organisent une soirée de gala consacrée à la petite enfance

Le gala annuel des Rotary clubs de Brazzaville a eu lieu, le 20 juin, à l'hôtel Olympic palace sur le thème «Des complexes crèches-pouponnières plus accessibles et plus humaines pour une enfance épanouie».

C'est par l'hymne rotarien du district 9150 que ce gala s'est ouvert en présence des PDG Hervé Iloki et Roland Rizet, de l'IPDG Antoine Nkodia et de l'ADG Jérémie Mouyokani. Sitôt après, la présidente du comité d'organisation de la soirée, Mireille Okomba, présidente du Rotary club Brazzaville Libota, a, au nom de tous les Rotary clubs de Brazzaville, signifié le pourquoi de ce gala consacré à la petite enfance. Dans cette vision, l'objectif des Rotary clubs de Brazzaville étant la mobilisation des ressources en faveur des populations vivant dans la précarité, cette soirée consacrée à la petite enfance a été donc la bienvenue.

En effet, a-t-elle déclaré, le Congo ne compte au total que quatre complexes crèches-pouponnières, répartis comme suit : deux à Brazzaville et deux à Pointe-Noire. Les capacités d'accueil des deux complexes de Brazzaville sont très

limitées. Ils n'accueillent, à ce jour, que dix-neuf nourrissons dans les pouponnières et deux cent cinquante-sept dans les crèches, pour une ville de plus de 1.400.000 habitants. Ces établissements sont destinés à accueillir des nourrissons d'un jour à 3 ans qui comptent parmi eux des enfants abandonnés, ou tout simplement ceux dont les parents ne peuvent assurer la garde pour des multiples raisons. Dans le contexte actuel, en sus des limites de leurs capacités d'accueil, le fonctionnement des complexes crèches-pouponnières est fortement handicapé par de diverses contraintes logistiques.

C'est dans ce cadre donc que les Rotary clubs de Brazzaville se sont engagés à soutenir les efforts entrepris par le ministère chargé des Affaires sociales en vue d'améliorer les capacités d'accueil ainsi que les conditions de vie dans les complexes crèches-pouponnières.

Mireille Okomba a aussi lancé l'appel à contributions : « Vos contributions financières serviront à financer les travaux de réhabilitation et d'extension des locaux des complexes crèches-pouponnières et l'ac-

quisition du matériel et des équipements destinés à leur fonctionnement. Et, au cours de cette même soirée, vous pouvez encore contribuer en numéraires. De tout cœur, un grand merci pour contribuer ainsi à rendre les complexes crèches-pouponnières plus accessibles et plus humaines afin de garantir à nos enfants un meilleur épanouissement ».

C'est quoi le Rotary et quelle est la plus grande action qu'elle a menée ?

Le Rotary international est l'une des plus anciennes associations de clubs-service au monde. Elle avait été créée en 1905 par Percy Paul Harris à Chicago aux États-Unis. Actuellement, le Rotary international est présent dans près de deux cents pays et régions géographiques. Il rassemble près de 35000 clubs et compte plus de 1.200.000 membres. Ces membres sont issus des milieux professionnels divers et se réunissent une fois par semaine pour se consacrer à l'action humanitaire. Ils encouragent l'observation des règles de haute probité dans l'exercice de toutes professions ainsi que l'entente entre les



Mireille Okomba

peuples. C'est ainsi que le Rotary est présent dans certaines organisations internationales comme l'organisation des Nations unies en tant qu'observateur.

« Servir d'abord » est la devise du Rotary international, qui reflète son principal objectif dans la collectivité, au travail et dans le monde. À titre d'exemple, en 1985, le Rotary international, à travers sa fondation et avec le soutien de ses partenaires, avait décidé de tout mettre en œuvre pour éradiquer la poliomyélite de la planète. À ce jour, l'objectif est presque atteint, car il a déjà investi plus de 500 millions de dollars américains et engagé un nombre impressionnant de bénévoles afin de permettre la vaccination de près de 2 milliards d'enfants dans le monde, y compris les enfants Congolais. C'est

ainsi qu'on ne compte, à ce jour, que quelques cas de polio dans le monde, soit une réduction de 99,8% des cas depuis 1988, alors que la polio paralysait plus de 350.000 enfants par an. D'autres actions du Rotary international sont engagées dans le monde et plus précisément dans les domaines de l'éducation, de la paix et l'alphabétisation.

Notons qu'un appel aux dons pour l'amélioration des capacités d'accueil et des conditions de vie dans les complexes crèches-pouponnières de Brazzaville a été lancé. Un film y relatif a été projeté. Ces deux moments ont été suivis d'une cérémonie de passation des colliers et de remise de reconnaissance, PHF. Et des prix ont été octroyés avant l'ouverture de la tombola.

Bruno Okokana



La société CONGO IRON SA porte à la connaissance de ses actionnaires de la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 26 juin 2015 à 10 heures au siège social, sis 70 Avenue du Professeur Locko Mafouta (Derrière l'Ambassade des Etats Unis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de M. Marc Montandon et nomination de M. Aimé-Emmanuel en tant qu'administrateur
- Approbation des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2014
- Convocation d'une Assemblée Générale Annuelle pour statuer sur ses projets de résolutions
- Adoption du budget de fonctionnement de Congo Iron pour la période du 1er Juillet 2015 au 30 Juin 2016
- Validation de la répartition des coûts de Congo Iron par Sundance Resources jusqu'au 31 décembre 2014
- Questions diverses

Fait à Brazzaville, le 12 juin 2015

La Direction Générale

VIE SYNDICALE

Le synesup exige la libération des quatre enseignants incarcérés

Le Syndicat des enseignants du supérieur (synesup) de l'Université Marien-Ngouabi s'est réuni le 22 juin pour examiner la situation relative à la détention de l'équipe pédagogique du baccalauréat général session de juin 2015.

Au cours de cette réunion, le Synesup a exigé la libération dans les soixante-douze heures des quatre enseignants

de l'Université Marien-Ngouabi membres de l'équipe pédagogique. Passé ce délai, tous les enseignants universitaires retenus dans l'organisation et le déroulement de la session de remplacement du baccalauréat général du 7 juillet vont suspendre leur participation à ladite session.

« Les membres de l'équipe pédagogique, tous universitaires en mission d'État, sont privés de leurs droits et libertés fondamentaux de

puis plus de deux semaines avec pour principale conséquence le non accomplissement des enseignements et des évaluations à l'université », précise la déclaration.

Pour le Synesup, la détention des membres de l'équipe pédagogique est arbitraire, prolongée et illégale, car le rapport de police ne révèle aucune implication dans l'organisation de la fraude massive.

Hermione Désirée Ngoma

ŒUVRE SOCIALE

Le président de l'AMDPC à la rescousse des filles-mères de Poto-Poto

L'Association des messagers et défenseurs de la paix au Congo (Amdpc), dirigée par Aimé Bembé, a fait, le 21 juin à Brazzaville, don de machines à coudre et accessoires de coupe-couture à plusieurs centaines de jeunes filles-mères habitantes du quartier 31 à Poto-Poto.

Ce don, qui n'est pas le premier du genre pour l'Amdpc, vise à encourager les jeunes filles-mères de Poto-Poto à mener des activités génératrices de revenus. De même, il contribue à leur épanouissement, en les aidant à réintégrer leur famille ainsi que le monde du travail.

C'est ainsi qu'épris d'humanisme, Aimé Bembé a déclaré : « La paix est devenue le leitmotiv ces derniers temps. La paix c'est aussi avoir un travail décent afin d'avoir de quoi survivre au quotidien. Vous offrir ces machines est pour moi une dette aimable. Nous avons l'obligation de vous aider. Notre association fera plus dès que possible ».

Les jeunes filles-mères qui ont bénéficié de ces machines à coudre ont été présélectionnées par la Fondation Willy Ondzé pour le de-



Aimé Bembé remettant une machine à coudre à un responsable d'une maison de couture (adiac)

veloppement en collaboration avec l'Association des messagers et défenseurs de la paix au Congo.

Outre l'offre des machines à coudre, l'association s'est engagée à trouver des espaces qui serviront de lieux d'apprentissage pour les bénéficiaires. Les futures élèves couturières apprendront ainsi gratuitement, grâce à cette Association, pendant trois mois minimum, par groupe de cinquante personnes.

Cette formation, souligne-t-on, sera sanctionnée par des attestations, ce qui pourra permettre aux bénéficiaires de s'insérer dans la vie active.

Contente de recevoir sa machine à coudre, Edna, une jeune fille-mère a dit avoir hérité ce métier de ses grands-parents, avant de témoigner de sa disponibilité à en exercer.

Rappelons que dans le cadre de la lutte contre l'oisiveté, l'Association des messagers et défenseurs de la paix au Congo a fait récemment, dans le 2^e arrondissement de Brazzaville, don de motos de marque Kavaki, alors qu'à Talangai, elle avait fait des dons de marmites, de brouettes, de machines à coudre, de casques de coiffure, de pagnes et de ballons de sport aux veuves.

Fortuné Ibara

ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AFRIQUE

Pour des fonctions publiques paritaires hommes-femmes

Du 19 au 23 juin à Brazzaville, le Congo a abrité la 5^{ème} édition de la journée africaine de l'administration du service public. L'objectif principal était d'encourager les États membres de l'Union africaine à échanger les expériences novatrices afin d'améliorer les prestations de service dans les administrations publiques.

Célébrée le 23 juin, cette journée a été commémorée sous le thème « Rôle des services publics dans l'autonomisation de la femme, l'innovation du service public et la prestation de services accessibles en Afrique ». Plusieurs sous-thèmes ont été développés au cours de cette rencontre. On citera : les réformes des services publics ; les innovations dans la performance du service public en vue de la prestation d'un service effectif et accessible ; l'autonomisation de la femme dans la prestation de services afin de réaliser l'Agenda 2063 de l'Afrique et les perspectives et opportunités dans les méthodes de gestion des services sociaux en Afrique.

Les participants à cette rencontre ont conclu que les femmes devraient contribuer de manière significative à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique. Ils ont également noté que la corruption constituera un grand défi à la réalisation de cet Agenda. Ainsi, les participants ont souligné l'importance de l'égalité entre genres dans le service et l'administration publics en vue de la réduction de la pauvreté, du développement durable, de la bonne gouvernance, etc. « Pour que l'Afrique de 2063 puisse réaliser une parité totale du genre avec des femmes occupant au moins 50% des postes par élection ou par nomination, les États membres de l'UA devraient désormais accorder la priorité au développement et à la mise en œuvre d'une politique nationale du genre, particulièrement pour toutes les institutions du service et de l'administration publics », peut-on lire dans le communiqué final.

Le niveau de l'autonomisation et du leadership féminin dans la fonction publique et l'administration des États membres de l'UA diffère d'un pays à un autre. Cependant, cette journée a relevé qu'à cause du faible niveau du renforcement des capacités et de la représentativité inégale des hommes et des femmes au sein de plusieurs Fonctions publiques en Afrique, la qualité de la prestation de service n'est pas satisfaisante. Plusieurs pays africains continuent d'utiliser d'anciens principes dans la gestion de leurs fonctions publiques. Conséquence : une faible représentativité de la femme dans les postes de responsabilité.

À la lumière des observations, les participants ont recommandé que les nominations dans le service public ne devraient pas être basées sur des critères politiques, religieux et ethno-géographiques ; le mérite devrait être le seul facteur d'appréciation ; la structure et la plateforme de la gouvernance en Afrique devraient entrer en partenariat avec l'UA-CTS n°8 en vue de renforcer les capacités requises des fonctionnaires pour une prestation de service public effective et efficace. Conscients de l'importance de la prestation d'un service public effectif et efficace sur les États en croissance, Les participants ont exhorté les États membres à augmenter le nombre de membres ayant ratifié la Charte africaine sur les valeurs et principes de l'administration publique en vue d'un développement durable au niveau continental.

Peu avant la clôture de cette journée, il a été organisé une cérémonie de remise des prix continentaux, classés selon les catégories, décernés aux États membres ayant participé à l'exposition. Les principaux bénéficiaires sont le Kenya avec sept trophées, secondé par le Congo avec quatre trophées, l'Afrique du Sud avec deux trophées et la Tanzanie qui a remporté un trophée. Cette célébration a réuni les praticiens et experts du service public ainsi que les ministres en charge de l'administration publique de l'Éthiopie, Égypte, Mali, Ghana et la Namibie.

Josiane Mambou Loukoula

NÉCROLOGIE

Anguios Nganguia Engambé, président du Parti pour l'action de la République MA (P.A.R.) ; les familles Engambé et Nkou informent les parents, amis et connaissances, que le programme des obsèques de leurs regrettées sœurs et filles : Engambé Claudelle Virginie, décédée le 6 juin 2015 à Paris en France et NKou China, décédée le 11 juin 2015 à Brazzaville se déroulera comme suit :

Mercredi 24 juin 2015 : arrivée de la dépouille mortelle par le vol régulier d'Air France à l'aéroport international de Maya-Maya à 17h 25 min, suivi du dépôt de ladite dépouille à la morgue municipale de Brazzaville ;

Samedi 27 juin 2015 à 8H30 : levée des deux corps à la morgue municipale de Brazzaville.

10h00 : arrivée et exposition des corps au domicile familial, sis au n° 130, rue Loukolélé à Talangai, Brazzaville.

11h00 : recueillement

12h00 : départ des dépouilles pour le cimetière privé BOUKA VIP

14h00 : retour au domicile familial et fin de cérémonie



À LOUER

Nous mettons en location :

•Une (01) grande villa pour habitation ou bureau (08) au centre ville (vers la boutique Alima).

Et

•Un grand dépôt vers le Beach

Contact : 06 621 88 88 / 0664343 42





Assurances et Réassurances du Congo

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

LONDRES :

Le chef des services de renseignement rwandais arrêté

L'arrestation du chef des services de renseignement du Rwanda, Emmanuel Karenzi Karake, menée samedi à Londres sous le coup d'un mandat d'arrêt européen émis par l'Espagne, a suscité mardi une réaction outragée de Kigali.

Le général Emmanuel Karenzi Karake, âgé de 54 ans, « a été arrêté par des agents de l'unité de l'extradition de la police londonienne à l'aéroport de Heathrow samedi à environ 09h45 », a indiqué mardi un porte-parole de Scotland Yard.

L'arrestation a été réalisée « en vertu d'un mandat d'arrêt européen émis par les autorités en Espagne, où il est recherché dans le cadre de crimes de guerre contre des civils », a-t-il précisé. Une source judiciaire espagnole à Madrid a toutefois indiqué que le général Karenzi Karake n'était plus poursuivi pour crimes de guerre --des chefs d'inculpation qui ont été classés-- mais qu'il reste poursuivi pour des « crimes de terrorisme ».

Le général rwandais a comparu devant un tribunal londonien dès samedi après-midi et a été placé en détention provisoire jusqu'à jeudi, date à laquelle il doit de nouveau comparaître devant la justice. Personnalité clé du régime rwandais, Karenzi Karake, souvent surnommé « KK », est l'une des figures de l'ancienne rébellion à dominante tutsi du Front patriotique rwandais (FPR, aujourd'hui au pouvoir) de Paul Kagame.

Il fut aussi en 2008-2009 le nu-

méro deux de la Minuad, la mission de paix ONU-Union africaine déployée au Darfour dans l'ouest du Soudan. Son arrestation a été qualifiée d'« inacceptable » par la ministre rwandaise des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, mardi sur son compte Twitter.

Par ailleurs, le ministre de la Justice du Rwanda Busingye Johnston a annulé mardi une visite en Espagne, où il devait être reçu par son homologue espagnol Rafael Catala, a-t-on appris auprès des autorités espagnoles.

Massacres

La justice espagnole enquête depuis 2008 sur la disparition ou la mort de huit Espagnols au Rwanda, et notamment sur le décès en janvier 1997 de trois travailleurs humanitaires de Médecins du Monde. Dans un acte d'accusation émis le 6 février 2008, le juge d'instruction espagnol Fernando Andreu demandait l'arrestation de quarante responsables rwandais, dont le « général de brigade Karenzi Karake en tant que chef des services secrets militaires de juillet 1994 à mars 1997 ».

Selon le juge d'instruction, des preuves existent d'opérations menées par les renseignements militaires visant à « éliminer



Le général Emmanuel Karenzi Karake (DR)

systématiquement des personnes de l'ethnie des Hutu, intellectuels, dirigeants, opposants au FPR et aussi religieux et missionnaires considérés comme collaborateurs des Hutu ».

Il attribue à ce général des « responsabilités directes dans les massacres commis par les renseignements militaires pendant cette période ». Selon l'acte, le général Karake aurait « eu connaissance et approuvé le massacre de civils entre 1994 et 1997 dans les villes de Ruhengeri, Gisenyi et Cyangugu, y compris la mort de trois travailleurs humanitaires espagnols ».

Karake faisait partie du cercle très restreint des chefs mili-

taires de haut rang du FPR, ancienne rébellion dirigée par Paul Kagame, qui a mis fin au génocide de 1994 et dirige le pays depuis lors d'une main de fer. Le génocide fut déclenché en avril 1994 par le régime extrémiste hutu et fit 800.000 morts, essentiellement dans la minorité tutsi.

Le FPR est accusé de crimes contre des civils au Rwanda durant son offensive victorieuse sur Kigali, puis dans les mois suivants, ainsi que dans les années

qui ont suivi dans les camps de réfugiés rwandais de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), que Kigali accusait d'héberger des « génocidaires », membres revanchards du régime hutu déchu.

Pour Kigali, ces accusations s'inscrivent dans la thèse révisionniste d'un « double génocide » qui accrédi-terait l'idée d'un génocide commis par le FPR contre les Hutu, ceci afin de minimiser le génocide des Tutsi.

Pamphlet politique

Un haut responsable du ministère rwandais des Affaires étrangères a rejeté le mandat d'arrêt. « C'est une horreur. Avec toutes les pires théories conspirationnistes », a-t-il déclaré mar-

di à l'AFP à Kigali. La procédure judiciaire espagnole a également été critiquée par l'ambassade des Etats-Unis à Kigali, qui avait assimilé l'acte d'accusation à un « pamphlet politique » dans un télégramme diplomatique envoyé en 2008 et dévoilé par Wikileaks.

« L'acte d'accusation espagnol envers 40 officiers militaires rwandais donne une version méconnaissable de certains des épisodes les plus douloureux et les plus violents de l'histoire du Rwanda », était-il estimé dans ce document diplomatique.

En 2007, Human Rights Watch avait demandé à l'ONU d'enquêter sur le rôle du général Karenzi Karake dans des massacres de civils, présumés commis par l'armée rwandaise en 2000 à Kisingani (nord-est de la RDC), où elle combattait les troupes ougandaises.

Ce n'est pas la première fois qu'une personnalité est arrêtée au Royaume-Uni à la suite d'un mandat émis par l'Espagne. En 1998, le dictateur chilien Augusto Pinochet, inculpé par le juge espagnol Baltasar Garçon pour les crimes commis par sa junte militaire, avait été interpellé à Londres. Mais après plus d'un an d'imbroglio judiciaire, Londres avait renoncé à l'extrader, alléguant de sa santé fragile, et lui avait permis de rentrer au Chili.

AFP

Votre voiture mérite la plus belle des robes !

OFFRE PROMOTIONNELLE

Peinture complète sur tout type de véhicule

15 Juin au 15 Sept 2015

DEVIS GRATUIT



CFAG MOTORS CONGO

POINTE-NOIRE
13 Rue Côte Matève
+242 05 550 6363
+242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
Bld Denis Sassou Nguesso
+242 06 938 7898
+242 05 313 2998

NOUVEAU AUTOCOLOR

RELIGIONS

Le pape demande pardon aux protestants

En visite dans le Piémont italien, terre de ses ancêtres et lieu d'implantation des protestants vaudois, le pape François y a regretté les persécutions des catholiques contre les protestants.

On ne dira pas que le pape argentin, installé à la tête du Vatican et de l'Église catholique universelle depuis seulement deux ans et trois mois, n'a pas posé des gestes forts pour amener les croyants à mieux coopérer. Le pape François a été sur tous les terrains pour prôner la paix et la fraternité des croyants au nom du seul Dieu-Créateur.

Ce lundi, soit cinq jours à peine après la publication de son encyclique sur l'écologie, déjà œuvre de consultations avec d'autres branches de la chrétienté et notamment les orthodoxes, le pape est allé au cœur du protestantisme vaudois, à Turin, pour appeler à la fin des haines nées du passé.

« De la part de l'Église catholique, je vous demande pardon pour les attitudes et les comportements non chrétiens, et même non humains, que, au cours de l'Histoire, nous avons eus contre vous. Au nom du Seigneur Jésus Christ, pardonnez-nous », a lancé le chef de l'Église catholique à la communauté réunie dans un de ses temples historiques les plus connus du nord de l'Italie. C'est en effet à Turin et dans le Piémont italien que les protestants chassés de France et d'Italie par les persécutions des catholiques revinrent s'établir après avoir passé de longues années à l'abri, en Suisse, dans le canton de Vaud. D'où leur nom d'Église vaudoise, ou encore Table vaudoise.

Tout cela se passait au 12^e siècle. Et l'ancien moine Luther, père de la Réforme qui allait donner naissance au protestantisme, n'était pas encore né. L'Église (catholique) veillait à la pureté



Une rencontre qui s'inscrit dans la logique des rassemblements d'unité initiés par les charismatiques catholiques et évangéliques (DR).

de la doctrine et entendait sévir contre tous les « hérétiques », c'est-à-dire ce que l'on pourrait qualifier aujourd'hui de « diversement chrétiens », encore que l'expression soit perçue comme condescendante par bon nombre de protestants qui se voient qualifier aujourd'hui d'Églises de réveil, voire de sectes. Car de telles appellations portent en elles l'idée que le curseur de la « vraie » religion est toujours sur l'Église catholique, ou pas trop loin !

Le pape est donc allé demander pardon aux membres de l'Église vaudoise, dans leur temple. Il a demandé pardon au nom de l'Église catholique : « au nom

du Seigneur Jésus Christ, pardonnez-nous ! » a lancé le Pape, regrettant que des « frères n'acceptent pas leurs différences et finissent par faire la guerre les uns contre les autres ». Cela ne peut qu'attrister, a-t-il dit, de constater que « face aux différends et aux violences commises au nom de la propre foi », on en vient à recourir à des contre-témoignages évangéliques. « Nous ne pouvons que nous attrister des oppositions et violences commises. Je demande au Seigneur qu'il nous donne la grâce de nous reconnaître tous pécheurs et de savoir nous pardonner les uns les autres »,

a dit le Souverain pontife. Il a toutefois loué « le profond lien qui nous unit malgré les différences », ainsi que de la « redé-

Tout en se félicitant que « le pape ait accepté de franchir un seuil historique », abattant pour cela « un mur érigé il y a huit siècles », il n'a pas manqué de critiquer la définition que les théologiens catholiques retiennent toujours l'Église vaudoise, « une communauté ». Il a exprimé le souhait que les théologiens catholiques effacent une telle expression de leur vocabulaire au plus tôt.

« Frère François, nous ne comprenons pas ce que signifie l'expression du Concile qui nous définit comme communauté et non comme Église. Cela veut-il dire que nous sommes une Église à moitié, une Église non Église? Nous sommes une Église, vous devez nous reconnaître comme tels. Une Église, certes pécheresse, mais de Jésus, jugée et sauvée par Lui ». Une prise de position qui vient souligner combien certaines querelles parmi les chrétiens sont nées parfois de mots, et même parfois de virgules dans la proclamation du même message évangélique.

À signaler que l'Église évangélique du Congo est affiliée en Italie à la Table vaudoise. Elle entreprend une grande activité sociale et d'accueil pour les communautés de protestants africains francophones qui seraient autrement désorientés face à la multitude des dénominations protestantes en Italie. Les Vaudois ont leur temple en plein cœur de Rome, non loin de la Place de Venise. Ils disposent aussi d'un grand séminaire de théologie, Place Cavour. Le mois dernier, des pasteurs congolais venus de Brazzaville y étaient en session de formation et de remise à niveau.

Lucien Mpama

couverte, ces dernières années, de la fraternité qui unit ceux qui croient en Jésus Christ et qui ont été baptisés en son nom ». Cela pousse à aller de l'avant dans la recherche d'une unité qui « puisse devenir pleine et visible, dans la vérité et la charité », grâce à « la prière, la conversion personnelle continue et communautaire et avec l'aide des théologiens ».

Alors, donc, tous frères et la paix est revenue ?

Sans doute pas, a rappelé le pasteur Eugenio Bernardini, qui est le président (titre officiel : « modérateur ») de la Table vaudoise.

FORTUNE

L'Afrique enregistre la plus forte croissance au monde en millionnaires

Selon un rapport publié par le cabinet de recherche britannique New World Wealth (NWW), l'Afrique a enregistré la plus forte croissance au monde en matière de nombre d'individus fortunés [High Net Worth individuals (HNWI)].

L'Afrique connaît un bond en nombre de particuliers possédant au moins un million de dollars à investir, soit une augmentation de 145% au cours des 14 dernières années, alors que le nombre de HNWI n'a augmenté que de 73% à l'échelle mondiale sur la même période, selon l'African 2015 Wealth Report (AWR). À la fin de l'année 2014, l'Afrique comptait 161 000 personnes détenant une fortune cumulée de 660 milliards de dollars. L'Afrique du Sud détient le plus grand nombre de millionnaires en Afrique, suivie par l'Égypte.

Selon le cabinet NWW, le nombre de HNWI africains devrait augmenter de 45% entre 2015-2024, pour atteindre 234 000. Parmi les pays qui enregistreront la plus forte croissance dans le domaine au cours des dix prochaines années, il y a le Mozambique, devant la Côte d'Ivoire et la Zambie.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE EBOLA

Malabo abritera une conférence internationale en juillet prochain

De passage à Conakry en Guinée la semaine dernière, le président équato-guinéen, Téodoro Obiang N'Guéma, a annoncé que son pays organisera en juillet prochain une conférence consacrée à la lutte contre Ebola.

Cette grande conférence permettra aux participants de se pencher sur les mécanismes de relance économique dans les pays affectés. De ce point de vue, le fait qu'elle se tienne

les premiers cadres pour former les Equato-Guinéens d'ailleurs », a confié Obiang N'Guéma.

Dans la foulée de cette visite de travail, le président Obiang a fait

« Dès lors qu'un pays africain a un problème, tous les autres pays doivent lui exprimer leur solidarité »

en Guinée équatoriale et qu'elle soit à l'initiative du président Téodoro Obiang N'Guéma, est un aspect d'importance stratégique, note le site guinéen Djely.com. Mais pour Malabo, c'est avant tout un geste de reconnaissance : « Nous manquons de cadres. Et c'est la Guinée-Conakry qui nous a envoyé

savoir que son gouvernement débloquent 550 mille dollars en vue de financer les programmes de lutte anti-Ebola. « Dès lors qu'un pays africain a un problème, tous les autres pays doivent lui exprimer leur solidarité », a déclaré à la presse le président Obiang. Cette conférence annoncée vise

par ailleurs à « collecter des fonds en faveur de la Guinée », l'un des trois pays durement affectés par l'épidémie. La lutte contre la fièvre hémorragique Ebola continue de mobiliser la communauté internationale. L'annonce de la conférence anti-Ebola à Malabo intervient alors qu'une rencontre similaire est prévue pour le 10 juillet prochain à New York. D'après le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, la rencontre internationale des donateurs du 10 juillet, consistera en effet à « répondre aux besoins des trois pays voisins les plus touchés par l'épidémie en Afrique de l'Ouest : la Guinée, la Sierra Leone, et le Liberia ». Selon un récent bilan de l'Organisation mondiale de la santé, au moins 27 341 cas pour 11 184 décès dus à cette épidémie principalement dans les trois pays cités. Selon l'organisation, ce bilan serait nettement sous-évalué.

Fiacre Kombo

PUBLICATION

« Le Protocole de Brazzaville, une victoire congolaise méconnue » présenté au public

Le ministre des Mines et de la géologie, Pierre Oba, auteur chez Karthala, d'un ouvrage intitulé : « Le Protocole de Brazzaville, une victoire congolaise méconnue » était face au public le 20 juin à Brazzaville.

L'ouvrage relate le processus de négociations qui aboutit le 13 décembre 1988, à la signature du protocole de Brazzaville, puis de l'accord tripartite du 22 décembre, à New-York, aux États-Unis d'Amérique, prélude au retrait des troupes étrangères de l'Angola, à l'indépendance de la Namibie, à la libération de Nelson Mandela et à la fin de l'apartheid en Afrique du Sud. L'auteur a indiqué, d'entrée de

jeu, devant une assistance composée entre autre de diplomates étrangers, qu'il ne souhaitait pas livrer ces confidences au public si certaines personnes ne réclamaient pas injustement leur implication dans ce dossier en méprisant, a-t-il dit, la victoire de la diplomatie congolaise, méconnaissant ainsi, par la même occasion, a-t-il martelé, le grand apport du président Denis Sassou N'Guesso, dans ce processus. Pierre Oba a révélé que ces négociations étaient plus une affaire de sécurité que de la diplomatie, parce qu'il fallait les gérer en toute discrétion. C'est sur insistance du couple Malu-Malu, a-t-il dit, que Pierre Oba, sur autorisation de Denis

Sassou N'Guesso, a consenti de livrer les péripéties qui entouraient ces longues négociations. À la question de savoir pourquoi avoir attendu plusieurs années avant de publier un ouvrage d'une telle richesse, Pierre Oba a répondu : « *les faits historiques ont besoin de beaucoup de temps pour être mis à la disposition du grand public* ».

Invité par un participant à justifier l'emploi de l'adjectif « méconnue » qui exprime le regret et l'amertume, selon lui, l'auteur a précisé que c'est l'éditeur et son équipe qui ont proposé cet adjectif. Au départ, a-t-il expliqué, le titre de son livre était : « *Protocole de Brazzaville, de-*

voir de mémoire ».

Chef de la sécurité présidentielle et directeur de la police à l'époque, Pierre Oba avait bénéficié, a-t-il indiqué, de la confiance du Président de la République Denis Sassou N'Guesso dans la conduite de ce dossier. Au point où, a-t-il renchérit, le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Antoine Ndinga Oba n'a été informé du dossier que deux ans plus tard. L'auteur a présenté au public tous les hauts et les bas de cette longue marche pour la libération de l'Afrique australe. C'est ce qui a fait dire à l'ambassadeur Jérôme Ollandet « *qu'en matière de négociations, les réunions qui se tiennent la*

nuit sont parfois plus importantes que celles qui se passent dans les grandes salles au vu et au su de tout le monde ». C'est ainsi que quelques participants ont proposé à l'auteur, dont ils pensent être un bon négociateur, de pouvoir s'impliquer dans les négociations pour exhorter les Congolais à accorder les violons à propos du débat actuel sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, qui les divise.

Notons que cet ouvrage est l'effort combiné de Pierre Oba et du journaliste Arthur Malu-Malu, à qui revenait la charge de présenter au public les parties constituant ce livre.

Roger Ngombé

MIGRATIONS INTERNATIONALES

L'opération Navfor Med lancée en Méditerranée

Dans le but d'améliorer la collecte et le partage de renseignements sur les réseaux de passeurs et de s'attaquer à leurs bateaux, l'Union européenne a lancé le lundi 22 juin, au Luxembourg, une mission navale de lutte contre le trafic des migrants en méditerranée.

L'opération Navfor Med, lancée par les ministres des Affaires étrangères de l'UE lors d'une réunion mensuelle, sera limitée dans un premier temps à une surveillance accrue des réseaux de passeurs. Les premiers déploiements de navires, sous-marins, d'avions patrouilleurs et de drones européens sont attendus dans une semaine, a indiqué la Commission aux Affaires étrangères de l'organisation européenne. Pour l'heure et en raison de l'absence d'un feu vert du Conseil de sécurité des Nations unies à

l'usage de la force dans les eaux libyennes, cette opération dirigée par un amiral italien sera limitée à une surveillance à distance des côtes, d'où partent la grande majorité des migrants qui tentent de gagner l'Italie. Il s'agira donc d'améliorer la collecte et le partage de renseignements sur les réseaux de passeurs. Le ministre français de la Défense, Jean Yves le Drian a expliqué la stratégie que l'UE entend utiliser dans le cadre de la mission Navfor med en ces termes : « *Première phase : nous collectons ensemble les renseignements. Où sont les passeurs ? (...). Ensuite deuxième phase : il faut intercepter en haute mer les navires permettant aux passeurs de s'enrichir* »

Pour Jean François Dubost de l'ONG Amnesty International,

l'opération ainsi lancée doit respecter les droits humains. « *C'est dans nos recommandations, a-t-il déclaré, qu'à la frontière, on ne se comporte plus de façon répressive, mais d'abord de façon humaine et respectueuse de la dignité des personnes ; que l'on n'emploie pas des moyens comme des barbelés, des lames de rasoir, ou des tirs en balles de caoutchouc, comme cela a pu être le cas en Espagne, ou tout autre dispositif vraiment répressif, qui donne l'impression qu'on est face à une menace, alors qu'on est d'abord et avant tout face à des personnes humaines.* »

Rappelons qu'en fin avril dernier, l'UE avait promis d'agir après la mort de 800 migrants au large de la Libye.

Nestor N'Gampoula

FESPAM/JEUX AFRICAINS

La dynamique «Po na Ekolo» sensibilise contre les antivaleurs

Prélude à la tenue sous peu, à Brazzaville, de la 10^e édition du Festival panafricain de musique (Fespam) et des 11^{èmes} Jeux africains, la dynamique citoyenne «Po na Ekolo», a lancé, le 22 juin, une campagne de mobilisation des masses. Cette campagne a pour objectif de susciter l'adhésion de la population à ces événements mais surtout de les éduquer à ne pas se lancer dans les actes d'incivisme capables de troubler l'ordre public pendant cette période.

Le but de cette campagne de mobilisation intitulée : «Brazzaville du Fespam et des Jeux Africains, j'adhère», est avant tout de sensibiliser et de mobiliser les populations autour de ces événements de portée mondiale afin de susciter leur adhésion massive.

«Po na Ekolo» saisira la balle au bond, lors de ces rencontres, pour expliquer aux populations en long et large, l'intérêt pour le Congo d'organiser ces deux événements de masse.

Les responsables de cette dynamique citoyenne mettront surtout à profit cette campagne, pour conscientiser et éduquer la population, en général, et les jeunes en particulier aux notions de bonne citoyenneté afin de prévenir des comportements inciviques, qui prennent corps à Brazzaville ces dernières années.

Il s'agit des actes qui troublent massivement l'ordre public, comme cela a été vécu récemment, suite à l'annulation des épreuves du baccalauréat ainsi que lors du déroulement de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football.

L'objectif de la campagne est d'éduquer les brazzavillois afin qu'ils adoptent un comportement responsable, digne de garantir la quiétude publique et la paix durant cette période de grande ambiance.

« *Nous sommes contents du fait que la Dynamique citoyenne «Po na Ekolo* », nous a associé à cette campagne de mobilisation afin que les 11^{èmes} jeux africains, dits jeux du centaire et le Fespam se déroulent dans la plus grande quiétude. Brazzaville étant dans la paix, il faut que ces deux événements se passent aussi dans la paix afin que les étrangers qui y participeront, rentrent avec un meilleur sentiment de la ville. Que les Congolais ne fassent plus comme nous avons observé lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations de football», a souligné le directeur général des jeux africains, président du Coja, Jean Lounana Kouta.

Firmin Oyé

GRÈCE

Vers un accord avec les créanciers après les nouvelles propositions d'Alexis Tsipras

Un sommet extraordinaire s'est tenu lundi soir à Bruxelles pour éviter à la Grèce un défaut de paiement aux conséquences imprévisibles.

Le Premier ministre grec, Alexis Tsipras a présenté de nouvelles propositions à ses créanciers qui y voient une « bonne base ». Sans décision sur le déboursement d'une tranche de prêts de 7,2 milliards d'euros, la Grèce à court d'argent risque de ne pouvoir honorer le 30 juin un remboursement de 1,5 milliard d'euros au Fonds monétaire international (FMI).

La possibilité d'une sortie de la Grèce de la zone euro, qui

était encore évoquée le 21 juin, semble s'écartée, grâce à une nouvelle série de propositions. Le président français, François Hollande a parlé d'« un accord à portée de main ». Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, s'est montré plus prudent, mais a reconnu « des progrès », même on a « abouti » à un accord.

Les clés de la décrispation

Les clés d'un accord possible viennent de la proposition d'Alexis Tsipras à ses créanciers que l'on peut résumer comme suit : ni excédent budgétaire « excessif », ni baisses de retraites, ni hausse de l'électricité

et rétablissement de la « normalité » du droit du travail.

Il s'agit de « *laisser derrière nous les excédents primaires (solde budgétaire avant paiement de la dette, NDLR) excessifs, sauver les salaires et les retraites, éviter des augmentations excessives et déraisonnables de l'électricité (...)* rétablir la normalité dans les relations de travail et promouvoir les réformes structurelles (...) visant à la redistribution des charges, la lutte contre l'évasion fiscale et la corruption ». Telle est la déclaration transmise par la Grèce à ses créanciers.

Noël Ndong

OPPOSITION À UNE VENTE DE PARCELLE

Monsieur Jean Jacques Mouhani, la veuve Mouhani et les enfants de feu André Mouhani portent à l'attention des autorités locales et de toute personne qui serait tentée d'acquiescer la parcelle sise n°39, rue Linzolo à Ouenzé que celle-ci n'est pas à vendre.

Quiconque enfreindra cette disposition sera supposé porter atteinte aux droits des orphelins.

N.B. : La justice sera saisie de l'affaire.

34^e JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

Des spectacles en grand nombre à Brazzaville

La fête de la musique a été célébrée ailleurs et à Brazzaville à travers trois principaux sites : l'Institut français du Congo (IFC) dans le deuxième arrondissement, un autre à la commune de Mougali dans le quatrième arrondissement et un troisième à l'esplanade du Centre national de radio et de télévision (Cnrtv) à Nkombo.

C'est l'IFC qui a donné le la des festivités, le samedi 20 juin. Les quelque 293 artistes, groupes musicaux y compris, ont donné une meilleure prestation tant en hip-hop, rap, Rnb, qu'en folk, jazz, rumba en passant par le style tradi-moderne, la Salsa, le classique...

Tellement emballé, le public a bravé la fraîcheur jusqu'aux premières heures de la matinée du dimanche 21 juin, pour vibrer avec les différents groupes comme Negro Band, Tam-Tam sans frontières, Vision des stars, FB Star, Congo Ndulé Jazz, Eved Voice, Quartor Yimbila, les Anges de Brazzaville, One Missile, Tracsakill inspi, de Chœur Crédo, Fanie Fayar, Philippe Sita... Mais bien auparavant, les organisateurs de ce concert ont promené un camion musical avec Eved Voice dans tous les quartiers de Brazzaville pour annoncer l'évènement.

Mougali au rythme de la musique religieuse
L'innovation sans nul doute pendant cette fête de la musique est le concert dit de la « musique sacrée » organisée par la société de télécommunication Azur Congo, à



Le show à l'IFC (communion entre les artistes et le public)

la maison commune de Mougali. Jamais le gospel n'a fait l'objet d'un concert spécial lors de cette fête avec, au menu, plusieurs chorales à savoir : Parole de vie, Les Rachetés, Karisma Gospel, Sila Lemvo, Elus de Dieu de la Chapelle des vainqueurs, Saint Pydyce, Living Water, Worshipers. Même les petits enfants venus

pour la plupart de l'Eglise évangélique du Congo (EEC), ont loué l'Éternel par le chant.

C'est la sœur Belle Agniélé qui a bouclé cette merveilleuse soirée de la musique sacrée avec son

(UMC) à l'esplanade du Centre national de radio-télévision (Cnrtv). Au programme, des jeunes qui, pour la plupart, ont le vent en poupe. Accompagnés par l'orchestre Bana Poto-Poto, on a vu

Jugez-en : Loko Massengo, Elba et Marie Coco dans « Beauté noire » de Loko Massengo ; Mfumu Roi dans « Banda mwana bitendi » de Youlou Mabiala ; Kouyena dans « Jean Serge Essous l'immortel » et « Kimoumbou » ses propres compositions ; Doudou Copa dans « Kamitina » et « Samanta » de Pamelou Mounk'a ; Delco Boukari dans « Kimbanda sida » de Bruno Houla ; Romain Gardon dans « Ebandeli ya mossala » de Cosmos Moutouari ; Antoni Meben et Alain Bengolo dans « Amour de Nombakélé » de Pamelou Mounk'a ; Alain Bengolo et Célestine Kouakoua dans « Lingomba moko ya fiélé » de Jacques Elenga (Eboma) ; Le Coq dans « Yvette » de Jacques Elenga (Eboma) ; Quentin Moyascko dans « Ata ozali » de Francklin Boukaka ; Zara dans « Maman Adé » et « Comité Bantu » de Jean Serge Essous ; Le Rebelle dans « Maman Alphonsine » de Lambert Kabako ; Oxy-Oxygène et Jean Marc dans « Makambo mibale » de Cosmos Moutouari ; Parfait Young dans « Adam et Eve » de Zao Casimir.

Les derniers instants ont été animés du « Coupé-décalé », avant que le président de l'Union des musiciens congolais, monsieur Bouka, déclare la fin de la soirée et fixe un autre rendez-vous pour le 21 juin 2016.

Bruno Okokana

album « Le temps de l'esprit ». Tour à tour, la sœur Belle Agniélé, qui a bien voulu honorer ses mélomanes, a entamé des chansons comme : Nkolo bikamua, Nzambé monene...

Les échos de Nkombo...

Ici, le concert était organisé par l'Union des musiciens congolais

tour à tour les artistes et individualités tels : Fifi la fleur, Mouyoki Pélagie et Ceverino dans « Nkembo Nkembo » et « Comédie chant chrétien » ; Pélagie Mouyoki dans « C'est toi que je préfère » de Ange Linaud Djendo, etc.

Une panoplie d'artistes et une variété de chansons qui ont ramené le public des années en arrière.

ARTS PLASTIQUES

Deux artistes peintres congolais à la Fondation Blachère de France

Paul Alden M'voutokoulou, alias M'vout, artiste peintre, vidéaste et Van Andréa Bakana, artiste peintre, ont bénéficié du 15 au 29 mai d'une bourse de résidence de création à Alpe au sud de la France. Le prix offert par la Fondation Blachère a été remporté par les deux peintres lors des rencontres internationales d'art contemporain de 2013 et 2014 que les ateliers Sahn ont organisées

Les deux artistes sont de retour au

pays. Durant leur séjour de deux semaines en France, ils ont réalisé des toiles qui ont épaté les organisateurs et les visiteurs. Leur travail témoigne le dynamisme et l'originalité de leur démarche artistique, chacun d'eux était libre de s'exprimer à travers ces créations. « Nos toiles ont été beaucoup appréciées, c'était quelque chose de nouveau que nous avions apporté. Les visiteurs s'étonnaient de notre travail, certains parmi

eux pensaient que nous vivions en France, d'autre par contre nous posaient des questions de quel pays nous appartenait. Ils étaient surpris d'entendre du Congo Brazzaville car notre pays est mal connu à l'étranger », a dit l'un d'eux.

Paul Alden M'vout et Van Andréa se disent fiers du bon travail qu'ils ont accompli. « Les organisateurs n'ont pas regretté de nous avoir accordé cette résidence, ils étaient fiers de notre travail. C'est ce qu'ils attendaient de nous. Les toiles que nous avons réalisées sont des commandes faites par la fondation », ont-ils martelé. Et d'ajouter : « Nous avons laissé à la fondation nos créations que nous avons réalisées au pays, elles seront exposées et vendues dans la galerie de ladite fondation »

Après le passage de l'artiste de la RDC et du Congo Brazzaville, le tour vient aux artistes sénégalais puis à la zambienne. Une exposition est prévue pour octobre en France à la fin de cette résidence. Six artistes de quatre pays africains y participeront, à savoir deux artistes du Congo Brazzaville, une artiste de la RDC, deux Sénégalais et une Zambienne. Ces derniers exposeront les œuvres d'arts qu'ils ont pu réaliser lors de leur résidence. À



Paul M'vout et Van Andréa

cet effet, des catalogues établis seront mis à la disposition des foires et expositions qui publieront les travaux de chaque artiste pour leur visibilité à l'international.

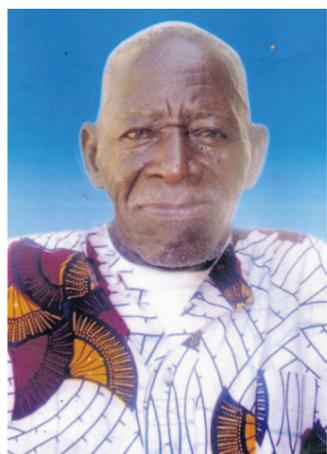
Pour Bill Kouélany, directrice artistique aux ateliers Sahn, cette résidence a donné lieu à un grand moment de dialogue, de partage et de découverte. « M'vout et Van, très émus, nous ont raconté comment ils se sont soutenus dans leur processus de création dans ce froid du sud de la France ; c'est cela même l'esprit des ateliers Sahn. Nous espérons que ce passage à la Fondation Blachère contribuera au sceau que M'vout et Van souhaitent faire pour im-

primer leurs arts sur la scène internationale », a-t-elle déclaré. Elle s'est réjouie de ce partenariat avec la Fondation Blachère mais aussi avec d'autres structures en Suisse, en Allemagne, qui ouvrent des occasions aux artistes du Congo. La Fondation Blachère reflète ses passions et ses engagements pour l'Afrique. Elle repose sur un système de valeurs éthiques et esthétiques et valorise par ses actions l'art contemporain africain. Plusieurs espaces y sont consacrés, notamment une résidence de création qui accueille des artistes venues des pays africains et une galerie.

Rosalie Bindika

IN MEMORIAM

24 juin 2012, 24 juin 2013, cela fait exactement 3 ans déjà depuis que Mr Mahoua Daniel surnommé « la coupole fer de 8 » se repose en paix aux côtés de ses ancêtres. A l'occasion de ce triste anniversaire, Mlle Wilfrine Deborah, Mr Gildas, la veuve Mahoua et enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée en sa mémoire. Pour le repos de son âme, plusieurs messes seront dites à partir de mercredi 24 juin, dimanche 28 et vendredi 3 juillet en l'église Saint Louis Grignon de Montfort à Mikalou.



Fer de 8, tu resteras à jamais un matériel indispensable pour nous papa. Paix à ton âme.

PAPAKIN

La résiliation de contrat du chef d'Antenne de Mbanza Ngungu fait jaser

Jugeant son licenciement abusif, l'ingénieur Bruno Kitiaka se dit prêt à saisir les instances judiciaires pour obtenir réparation du préjudice causé.

La mise en œuvre de la première phase du Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers (Papakin) financé par le Fonds international de développement agricole ne se déroule pas sans anicroches. Le marché VSAT conclu avec la société Axenet pour la fourniture Internet continue à faire des vagues. Plusieurs cadres de Papakin impliqués dans la gestion de ce dossier ont écopé, sur proposition de la mission d'enquête initiée à cet effet, des sanctions allant jusqu'à la cessation de leur collaboration à l'instar de l'ingénieur agronome Bruno Kitiaka. Le cas de ce chef d'antenne en poste à Mbanza Ngungu depuis 2013 est symptomatique de la confusion qui gangrène ce projet sur fond des tiraillements



L'ingénieur Bruno Kitiaka

Licencié abusivement pour des « initiatives malencontreuses » qu'il aurait prises dans le cadre dudit marché négocié, selon certains, en dehors de la procédure, Bruno Kitiaka est loin de baisser pavillon. Conscient de n'avoir rien posé comme acte délictueux, il est prêt à ester en justice contre son ancien employeur. Il ne manque pas d'arguments à lui opposer pour démontrer le caractère irrégulier de son licenciement. « J'ai partici-

pé à l'évaluation des offres, le coordonnateur a signé la lettre d'attribution y compris le contrat et l'avenant (...). Ceux qui voulaient mon départ ont conclu que c'est moi qui ait fait signer à tous le PV ayant attribué le marché à Axenet », se plaint Bruno Kitiaka. C'est donc faux, estime-t-il, d'évoquer à sa charge des « initiatives malencontreuses » dès lors que le document a été signé par les différents responsables en charge du dos-

sier, même si certains se sont ensuite rétractés en alléguant y avoir été forcés.

Et Bruno Kitiaka d'enfoncer le clou en ces termes : « L'évaluation des offres s'est passée le 16 septembre 2013, et la formation sur la passation de marché a eu lieu au mois d'octobre 2013. On ne peut donc pas nous accuser d'avoir des connaissances sur la passation des marchés ». Il réfute également le grief selon lequel une erreur s'était glissée lors de son recrutement vu que son profil ne correspondait pas au poste qui lui est octroyé. « On ne peut pas revenir après une année de service sur mon recrutement. La période légale d'essai (six mois) étant passée, Papakin ne pouvait pas me licencier en avançant un tel argument », affirme-t-il. Aucune de ces récriminations ne résiste à la réalité des faits parce qu'il est motivé par la seule envie de nuire, se convainc-t-il. La commission d'enquête instituée par le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture pour faire la lumière sur cette

affaire a, après avoir entendu toutes les parties, conclu que la responsabilité était partagée et a recommandé dans son rapport final la réhabilitation de Bruno Kitiaka au poste de chef d'antenne à l'issue de sa suspension. En foi de quoi, des instructions claires ont été données à qui de droit en vue de réhabiliter l'intéressé qui attendait en être notifié. En lieu et place, c'est une lettre de fin de prestation de service au Papakin qui lui a été adressée par le même secrétaire général qui, paradoxalement, se serait référé au rapport de la commission d'enquête et à celui d'évaluation du personnel de Papakin. Qu'est-ce qui explique ce soudain revirement ? Difficile de le dire.

En attendant, l'ingénieur Bruno Kitiaka réclame à son ancien employeur son décompte final chiffré à 31.500 dollars ainsi que le paiement du per diem pour la mission effectuée à Kinshasa du 30 mars au 11 novembre 2013 évaluée à 23.500 dollars. Dossier à suivre.

Alain Diasso

DIALOGUE NATIONAL

Les ONGDH posent des préalables

Tout en encourageant la tenue des pourparlers réellement sincères, les Organisations des droits humains (ONGDH) ont estimé qu'ils ne pouvaient nullement se tenir dans un environnement politique trop chargé. Ce qui les a conduites à identifier certaines prémisses.

Dans leur communiqué conjoint publié en début de semaine, les ONGDH, après avoir observé les consultations initiées par le chef de l'État, Joseph Kabila, pour le dialogue politique, ont posé certains préalables en vue de voir ces pourparlers aboutir sur des résultats escomptés que sont la paix et la cohésion sociales.

Tout en réaffirmant leur attachement au dialogue permanent en démocratie, les ONGDH signataires de ce communiqué conjoint estiment premièrement qu'un dialogue réellement sincère ne pourrait nullement se tenir dans un environnement politique trop chargé. C'est dans ce sens qu'elles ont exhorté le chef de l'État, initiateur de ce dialogue, « à décriper au préalable l'environnement sociopolitique, en envoyant des signaux forts à ce sujet ». Ces organisations ont, entre autres, appelé le président Joseph Kabila « à faire une communication à la Nation réitérant sa ferme volonté de respecter les délais constitutionnels d'organisation des élections présidentielle et législatives avant décembre 2016 ».

Les ONGDH ont également exhorté le chef de l'État à circonscrire l'organisation du dialogue national dans le cadre des engagements pris par la RDC à travers l'Accord-cadre signé le 24 février 2013 à Addis-Abeba et de la Résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Les signataires de ce document considèrent la libération de tous les militants de la démocratie et des droits l'Homme et des prisonniers politiques d'opinion comme un des prémisses de la tenue d'un dialogue sincère pouvant donner des résultats attendus par les uns et les autres.

Les motivations du dialogue
Ces organisations de la société civile des droits de l'Homme signataires de ce communiqué conjoint ont, par ailleurs, exprimé leur préoccupation face à « l'agitation au sein de l'opinion autour des consultations présidentielles sélectives en vue d'un dialogue national » à tenir plusieurs années après la Conférence nationale souveraine (1992), le Dialogue inter congolais de Sun City (2003) et les Concertations nationales



Une séance à l'Assemblée nationale

(2013).

Ces organisations se sont notamment interrogées sur l'intérêt et la volonté politique réelle du gouvernement et de la classe politique congolaise à organiser les nouvelles discussions nationales franches et sincères sans violer la Constitution du pays. Elles ont, par conséquent, exprimé leurs vives craintes et inquiétudes qu'un dialogue national à la veille des échéances électorales voulues, cette fois-ci, libres et transparentes ne débouche sur une transition susceptible d'éloigner toute perspective d'alternance démocratique en RDC.

Par contre, en attendant le dépôt de son aide-mémoire au président de la République sur ces propositions, les ONGDH ont condamné « le comportement de certains acteurs politiques véreux et partisans du statu quo, infiltrés dans la société civile, qui s'arrogent le pouvoir de porte-parole de celle-ci et qui sèment la confusion par leurs prises de position ».

Ce communiqué conjoint, noté-on, a été signé par l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho), la Nouvelle société civile congolaise, la Voix des sans-voix pour les droits

de l'homme, le Réseau genre et droits de la femme, le Forum pour les droits des jeunes et enfants au Congo, la Ligue des électeurs, Toges noires, Forum pour la démocratie et la bonne gouvernance, Justice en danger international, la Voix de l'opprimé pour les droits de l'Homme, le Centre des droits de l'homme et du droit humanitaire, l'Observatoire congolais des droits humains, le Réseau d'organisations des droits humains et d'éducation civique d'inspiration chrétienne (Rodhecic), Solidarité pour le développement et la gouvernance locale.

Lucien Dianzenza

ÉGLISE CATHOLIQUE

Le pape nomme un nouveau nonce apostolique à Kinshasa

Le représentant du Vatican en République démocratique du Congo (RDC) était jusqu'ici nonce apostolique au Sénégal.

C'est un Argentin qui remplace un Philippin au poste d'ambassadeur du pape en RDC. Lundi, en effet, la diplomatie du Saint-Siège a décidé cette affectation

du pape Benoît XVI, est désormais envoyé au poste non moins stratégique d'Australie. Et pour le remplacer à Kinshasa, le pape François a fait appel à Mgr Luis Mariano Montemayor. Jusqu'à dimanche dernier, il était nonce apostolique au Sénégal (Guinée-Bissau, Cap-Vert et délégué en

nomination sous la marque de la confiance : Kinshasa est, en effet, un archidiocèse-clé, un véritable poste d'influence pour l'Église catholique universelle.

C'est le diocèse du seul cardinal africain membre du Conseil des cardinaux que le pape s'est donné : le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya.

C'est aussi le diocèse où il a récemment décidé de nommer deux évêques auxiliaires (adjoints au cardinal Monsengwo) qu'il connaît bien. L'un, Mgr Jean-Pierre Kwambamba, n'est autre que son ancien cérémoniaire au Vatican. Et l'autre, Mgr Donatien Bafwidinsoni, est un « compagnon », c'est-à-dire un membre comme lui de la Compagnie de Jésus, l'ordre des jésuites.

Hasard des nominations ou savant calcul de la diplomatie de l'Église, on peut dire qu'à Kinshasa se concentrent aujourd'hui des personnalités de confiance du pape François. En effet, qu'il s'agisse du cardinal-archevêque Monsengwo ; de ses deux adjoints nouvellement consacrés évêques ou encore du nonce apostolique, tous sont des hommes qu'il a connus, qui l'ont côtoyé ou qui continuent de le côtoyer. Il n'existe pas d'autres diocèses au monde présentant une telle configuration, pas même Buenos Aires, son ancien diocèse en Argentine!

Lucien Mpama



Mgr Luis Mariano Montemayor, Nonce Apostolique

qui touche un des postes-clés de son action religieuse et non religieuse en Afrique. Mgr Adolfo Tito Yllana, qui était nonce apostolique à Kinshasa depuis novembre 2010 par la volonté

Mauritanie). Un diplomate de carrière vient prendre la succession d'un autre diplomate de carrière; un Argentin remplace un Philippin. On peut lire cette

COMMERCE

Les multinationaux en difficulté en Afrique

Le cas cité dernièrement est le géant agro-industriel Nestlé qui s'en est tiré avec moins d'un pour cent de croissance de ses activités en Afrique. En 2014, le groupe helvétique a réalisé 65% de son chiffre d'affaires de près de 92 milliards de francs suisses (-0,6% par rapport à 2013) en Amérique latine, en Amérique du Nord et en Europe tandis que ses activités dans le continent africain ont connu une légère hausse, soit un peu plus de 3 milliards de francs suisses.

L'Afrique subsaharienne où le groupe a construit 25 sites de production et centres d'emballage /distribution reste en-deçà des prévisions enthousiastes. Pour l'heure, le groupe compte ses plus gros investissements dans le continent en Afrique du Sud. Mais cette région marquée par plusieurs années de croissance positive ne permet pas, du moins à ce stade, au groupe de profiter d'un véritable marché faute d'une classe moyenne capable de faire progresser la consommation locale. Les deux constats dégagés par Nestlé sont l'étroitesse du marché et l'absence de progression sur la durée.

Dans la sous-région d'Afrique centrale et orientale, Nestlé est présent dans quasiment 21 pays. Et la mauvaise nouvelle est la baisse constatée des revenus du groupe. Et pourtant ces 10 dernières décennies, Nestlé y a investi près d'un milliard de dollars américains en Afrique. Il faut ajouter la construction des usines, notamment celle de la RDC dont la production reste très faible. Les effets d'entraîne-

ment se font ressentir. Dans le proche voisinage, au Rwanda et en Ouganda, le groupe a prévu une coupe de 15% dans ses effectifs, à en croire Jeune Afrique.

Il n'empêche que le continent africain est bien à un tournant historique de son développement économique. Récemment, c'est le cabinet Ernst & Young qui annonçait la consolidation des investissements directs étrangers au cours des prochaines années. Il est appuyé par une enquête du cabinet Deloitte qui abonde dans le même sens. Les investissements seront orientés dans plusieurs secteurs, notamment l'immobilier, l'hôtellerie, les médias et les télécommunications. Il s'observe un véritable engouement qui a abouti, dernièrement, à l'ouverture d'une vaste concession de CFAO à Kinshasa.

En dépit du dynamisme de ces dernières années, les maux qui rongent l'économie africaine sont loin d'avoir trouvé des solutions durables. Il faut composer avec l'émergence des concurrents locaux. Ces derniers ont l'avantage de mieux s'adapter au contexte africain. Et Nestlé comme d'autres et d'autres grandes marques internationales en font les frais car ils sont en train de perdre du terrain face à une rude concurrence locale. La conséquence est un recentrage de leurs activités. Dans la zone Afrique équatoriale, Nestlé, pour sa part, va carrément privilégier ses produits de base, notamment les cubes d'assaisonnement et le lait en poudre.

Laurent Essolomwa

L'industrie du bois accuse Greenpeace de vouloir mettre la forêt «sous cloche»

La Fédération des industriels du bois (FIB) congolaise a accusé mardi des ONG internationales comme Greenpeace de vouloir mettre la forêt de la République démocratique du Congo «sous cloche» et de dénier à ce pays le droit d'exploiter cette ressource pour son développement.

Greenpeace et l'ONG Global Witness veulent «mettre fin à l'exploitation forestière industrielle en République démocratique du Congo, mettre sous cloche les forêts congolaises», a déclaré le président de la FIB, Gabriel Mola lors d'une conférence de presse organisée à Kinshasa.

En mai, Greenpeace a appelé au boycottage du bois produit en RDC par l'entreprise à capitaux libanais Cotrefor, l'un des principaux groupes forestiers présents dans le pays, accusant celle-ci de maltraiter des employés, de ne pas payer tous ses impôts ou encore de dépasser ses quotas de coupe pour certaines espèces menacées.

Global Witness a publié le 6 juin un rapport dénonçant «des illégalités généralisées en matière de gestion et d'opérations» dans le secteur industriels forestier congolais (bois destiné à l'exportation outre-mer). Pour M. Mola, les derniers rapports des deux ONG ne font que reprendre «de vieilles accusations et dénonciations n'ayant aucun lien avec la réalité» et cherchent «à ternir l'image

de tout un secteur et d'un gouvernement qui s'emploient à mettre en place et à assurer une gestion durable du patrimoine forestier national».

M. Mola reproche par ailleurs à Greenpeace et à Global Witness de ne pas enquêter sur les ravages du secteur dit «artisanal». En 2014, un rapport du cercle de réflexion britannique Chatham House estimait que près de 90% de l'exploitation forestière de RDC était illégale, tout en notant que la majorité de la production du pays était «artisanale».

Grande comme cinq fois la France, la RDC est l'un des pays les moins développés au monde et abrite plus de 60% des forêts denses du Bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical de la planète après celui de l'Amazonie.

Selon M. Mola, la superficie forestière concédée à l'exploitation industrielle représente moins de 10% de la surface forestière du pays (environ 160 millions d'hectares selon la Banque mondiale) et les entreprises de la FIB produisent quelque 300.000 mètres cubes de bois par an pour un chiffre d'affaires annuel global de 259 millions de dollars.

Avec une surface forestière dix fois plus petite que celle de la RDC, la France a produit officiellement en 2013 près de 36 millions de mètres cubes de bois.

AFP

DISTINCTION

Denis Mukwege lauréat du Prix pour la démocratie et les droits de l'Homme

Le prix est décerné au médecin congolais ce 24 juin à Bruxelles par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Prix pour la démocratie et les droits de l'Homme a été instauré par un décret du 30 avril 2015. Il consacre une réalisation spécifique s'inscrivant dans le cadre de la Francophonie et des valeurs qu'elle défend en matière de promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme. Denis Mukwege a été élu à l'unanimité par le jury, composé du président du Parlement, des membres du Bureau et des présidents des groupes politiques reconnus. Le montant du prix d'une valeur de 10.000 euros sera intégralement versé à la Fondation Panzi du Dr Mukwege. Elle lutte contre toute forme de violence basée sur le genre, accompagne les victimes et veut contribuer à l'émancipation de la femme africaine, en République démocratique du Congo en particulier. M. Mukwege a déjà reçu de nombreux prix de par le monde. En octobre 2014, il s'est ainsi vu attribuer le prix Sakharov. Le Parlement de la Fédération Wallonie - Bruxelles, indique-t-on, tenait également à lui rendre hommage. Parmi les prix décernés à Denis Mukwege, on peut citer le prix Right Livelihood, considéré comme le prix Nobel alternatif, le prix des droits de l'Homme de la France ; le prix Olof Palme et le prix des droits de l'Homme des Nations unies ; le prix Van Goedart aux Pays-Bas ainsi que trois prix reçus en Belgique en 2011, à savoir le prix Jean-Rey, le prix Roi-Baudouin et le prix de paix de la ville d'Ypres.

Patrick Ndongidi

SEMAINE FRANÇAISE

Une deuxième édition culturelle à part entière

Lancé avec succès le 22 juin à la faveur du concert du violoniste Didier Lockwood, l'évènement qui occupe la programmation de l'Institut français (IF) jusqu'au 27 juin intègre plusieurs manifestations de grand intérêt culturel à côté des conférences-débats qui l'émaillent.

Didier Lockwood a laissé ses marques sur la scène de la Halle de la Gombe. La soirée jazz, mieux la prestation de qualité offerte en ouverture de la deuxième Semaine française, un beau concert, a fait un bel effet sur le public. La chorale Malebo programmée à sa suite, le 23 juin, à 19h était le second rendez-vous musical auquel les mélomanes ne devaient se soustraire.

Entre aussi dans le cadre des rencontres culturelles de la semaine, la remise le 24 juin à 10h30 d'un coffret d'œuvres de Césaire, Damas et Senghor au ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Initiation à la nouvelle citoyenneté, Maker Mwangi. Ce présent que lui destine Georges Arthur Forrest est une publication de la directrice des éditions « À dos d'âne », Véronique Cazeneuve. À l'occasion de cette cérémonie

qu'abritera la salle d'exposition de l'IF, il est prévu aussi la vue d'un court métrage sur la dernière rencontre entre Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire ainsi que des lectures de textes des auteurs précités. En soirée, place à la projection du moyen métrage Mayi. Le film de Pascal Colson est à l'affiche ce 24 juin à 19h.

La production de l'Orchestre symphonique kimbanguiste qui occupera le podium de la Grande Halle jeudi à la même heure viendra s'ajouter aux deux soirées de détente musicale proposées en début de semaine. Et l'autre grand moment dédié à l'art d'Orphée a pour toile de fond la célébration des 20 ans de l'émission « Couleurs Tropicales » de RFI le 26 juin. Cet évènement inscrit dans l'agenda de la Semaine française donnera lieu à l'enregistrement public d'un spécial « Couleurs Tropicales » à partir de Kinshasa avec de nombreux artistes. L'on se souviendra qu'en juillet 2013, Claudy Siar avait procédé au même exercice avec succès. Cette fois, l'occasion s'annonce encore plus festive d'autant plus qu'elle va marquer la clôture de la Semaine française.

Nioni Masela

FOOTBALL-AMICAL

La RDC U20 face à la France à Toulouse

L'équipe nationale de la RDC de moins de 20 ans, les Léopards juniors, rencontre, ce 23 juin à 11 heures au Centre technique régional, Pôle Espoir de Castelmaurou, de Toulouse, la sélection nationale de la France de la catégorie, en match amical.

Pour le sélectionneur des Léopards U 20, Otis Ngoma, cette rencontre permet de commencer à bâtir une bonne ossature de la jeune sélection congolaise pour les échéances futures et aussi donner l'opportunité aux jeunes binationaux évoluant en Europe d'endosser le maillot de la RDC. « Mes collègues (coaches) m'avaient toujours promis un match amical, car, il y a beaucoup de jeunes Congolais qui émergent dans le football ici (en Europe). Pour eux, la RD Congo est et reste une grande nation de football. Et je suis heureux que ce jour soit enfin arrivé », a-t-il déclaré sur Radiokapi.net. C'est depuis le 20 juin que les jeunes joueurs de Léopards sont internés dans de bonnes conditions à Toulouse en prévision de cette rencontre.

Otis Ngoma a rendu publique la liste des joueurs retenus

pour cette rencontre transmise à la Fédération congolaise de football association (Fécifa). Les joueurs présents à l'Hôtel à Toulouse jusqu'à lundi dans la soirée sont Salomon Kashala (US Dunkerque/France), Bryan Londot (RAEC Mons/Belgique), Grady Kiala Lengo (Toulouse FC/France), Kenny Matuka (Evian Thonon Gaillard/France), Bryan Mavinzi (Paris Saint-Germain/France), Moïse Nsuanda (Fleury Mergis/France, Blessé à l'entraînement), André Bukia Watshimi (Boavista/Portugal), Geoffroy Makubama (Clermont Foot/France), Lionel Nshole Makondi (FC Malines/Belgique), Mike Dineka (Paris FC/France).

Il y a aussi Issey Ekamba (Zulte Waregem/Belgique), Bradley Bavueza Lukanu (Evian Thonon Gaillard/France, Blessé à l'entraînement), Lewis Biade Entebe (Fortuna Dusseldorf/Allemagne), David Iboma (RC Antwerpen/Belgique), Loïc Mangala (Berwick Rangers/Ecosse), Glenn Mbimba Mafuta (Clermont Foot/France), Deo Gracias Tanda Bapianga (OFK Oster Sunds Foot Club/Suède), Christopher Shiashia (Nantes/France) et David Mukanya

(Alost/Belgique). Les joueurs qui n'ont pas rejoint l'Hôtel sont les blessés Wambavuka Lulendo (Châteauroux FC/France), Andy Bangu Luzayadio (Fiorentina/Italie) et Nolan Mbemba (Lille OSC/France).

D'autres jeunes ne sont pas venus pour d'autres raisons. C'est le cas de Boli Bolingoli (Brugges KV/Belgique) pour refus du club, Christy Mazinga (SCO Angers/France) pour problème personnel. Lemba Vumbi (FC Tours/France) s'est rétracté en dernière minute, alors qu'Andy Kawaya (Anderlecht/Belgique) n'a pas donné de réponse à la convocation. Aldo Kalulu (Lyon/France) a souhaité avoir un temps de réflexion, de même qu'Aaron Issea (Anderlecht/Belgique). Enfin, Shadrak Akolo (FC Sion/Suisse) est bloqué par des problèmes administratifs. Et au nom de la Fécifa et du staff technique des Léopards U20, le sélectionneur U20 Otis Ngoma a présenté ses condoléances à Gabriel Mutombo Kupa de SCO Angers/France endeuillé par la mort de son frère. Le jeune joueur n'a donc pas pu venir au regroupement à l'Hôtel à Toulouse.

Martin Engimo

CYCLISME

Un Angolais vainqueur du troisième Tour cycliste international de la RDC

Le troisième Tour cycliste international de la RDC a été remporté le 21 juin à Kinshasa par l'Angolais Ygor Silva, vainqueur de l'ensemble de neuf étapes du Tour à partir de Kindu au Maniema jusqu'à Kinshasa. La caravane du Tour est partie le 13 juin de Kindu au Sud-Kivu, passant par Goma au Nord-Kivu, Likasi, Lubumbashi, Kipushi au Katanga, Kimpese et Inkisi au Bas-Congo (Kongo Central), ensuite Bukanga-Lonzo et Kenge au Bandundu pour finir à Kinshasa.

La neuvième et dernière étape courue de la bourgade de N'Sele jusqu'à Kinshasa, d'une distance de 82 km, a toutefois été remportée par le Burkinabé Rasmene Ouédraogo, à l'issue d'un sprint du peloton de tête composé d'une vingtaine des coureurs sur le boulevard Triomphal en face du Palais du Peuple, en présence du ministre des Sports Sama Lukonde Kyenge, du président de la Fédération congolaise de cyclisme (Fécocy) et d'autres personnalités et sponsor du Tour. Il a bouclé la distance en 59 minutes. Les Français Alexis Tourtelean et Claim Médéric se sont classés respectivement deuxième et troisième. Rasmene Ouédraogo avait déjà remporté deux de neuf étapes de ce troisième Tour. Le meilleur coureur congolais, Fiston Dukwa s'est classé en ordre utile au classement général. L'on rappelle qu'au terme de la

8e étape entre Bibua et Ndakoya Pembe sur la Nationale n°1 allant dans le Bandundu, Rasmene Ouédraogo a terminé premier, devant le Français Claim Médéric et Alexis Tourtelean. Et la 7e étape entre Bukanga-Lonzo et Kenge dans le Bandundu -qui avait été annulée- cependant a été remportée par Popol Kitoko, suivi de Mayele Djani, tous deux de la RDC ; alors que le Burkinabé Salif avait pris la troisième place. La sixième étape longue de 90 km entre Kisantu et Mitendi a été remportée par Dell Bram de la Belgique, suivi d'Aziz Mikemba Abdoul du Burkina Faso et Fiston Dukwa Bumba de la RDC occupant la troisième place.

Lors de la cérémonie finale du Tour, différents prix ont été décernés aussi bien aux athlètes qu'aux membres du comité organisateurs, sponsors, et autres. Le Maillot jaune MJSCA a naturellement été remis à l'Angolais



Le président Sylvestre Motayo de la Fécocy et les lauréats du troisième Tour cycliste de la RDC

Ygor Sylva. Et le Maillot Skol, du premier au classement général des points est revenu au Français Alexis Tourtelean.

Le Maillot BOA du premier coureur congolais a été décerné à Fiston Dukwa Bumba. Le Burkinabé Rasmene Ouédraogo s'est approprié le Maillot Total vainqueur étape, ainsi que le Maillot Eau vive des sprints intermédiaires. Le Maillot Pullman Hôtel

du Meilleur africain et le Maillot Bolloré Logistics du meilleur des invités a été remis à l'Angolais Igor Silva ; et le Maillot Hôtel Karavia de la plus grande remontée est revenu à Fiston Dukwa Bumba.

Le coureur RD-congolais Ndjandja Musuyur (RDC) s'est adjugé le Maillot Eau Cristal du Fair-play. Le coureur RD-congolais Mayele Djani s'est contenté de l'Echarpe

Skol du meilleur jeune, alors que son compatriote Ewea Etuna a reçu l'Echarpe Air France du meilleur équipier congolais. L'Angola a fini premier au classement par équipe Eau vive. Lors de son allocution, le ministre des Sports, Sama Lukonde, a annoncé que le départ du quatrième Tour cycliste international de la RDC sera donné à Kisangani en 2016.

Martin Engimo

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

28.731 candidats ont affronté les épreuves du CEPE à Pointe-Noire

Les épreuves du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), session de 2015, ont démarré ce mardi 23 juin sur toute l'étendue du territoire national. À Pointe-Noire, c'est au Lycée trois glorieuses que le top a été donné par Magloire Mabounda, conseiller spécial du préfet.

Après les épreuves orales lundi, c'est hier matin que les élèves du cours moyen deuxième année (CM2), aspirant au Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), premier examen d'Etat dans le cycle de l'enseignement au Congo, ont affronté les épreuves écrites.

Dans la capitale économique, ils sont au total 28.731 candidats répartis en 57 centres, soit cinquante six centres en zone ur-

baine et un centre en zone rurale à affronter cet examen. Le premier arrondissement Lumumba compte 3.107 élèves, le deuxième arrondissement Mvou-mvou 1.657 élèves, le troisième arrondissement Tié-Tié 6.017 élèves, le quatrième arrondissement Loandjili 6.625 élèves, le cinquième arrondissement Mongo Mpoukou 5.538 élèves, le sixième arrondissement Ngoyo 5.173 élèves et enfin la communauté urbaine de Tchiam-

ba Nzassi 257 élèves. En dehors de cet effectif, il y a eu 357 candidats répartis en 7 salles dans le centre d'examen Pointe-Noire 2, consacré aux adultes. Ces élèves ont en réalité dépassé l'âge requis pour être en classe de CM2, d'où cette expression de session spéciale qui les distingue des autres.

Les épreuves ont démarré à 9 heures dans tous les centres de la ville et ont pris fin à 16 heures 30 minutes. Les candidats ont planché sur les mathématiques, la dictée-question, l'expression écrite, le calcul mental, les questions de cours et les arts plastiques.

C'est avec des mots simples et remplis d'encouragement que le conseiller spécial du préfet s'est adressé aux enfants en leur rappelant que le CEPE est le premier examen d'Etat au pays et cela représente beaucoup pour un élève. Magloire Mabounda s'est ensuite félicité du dispositif sécuritaire mis en place par la direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, ainsi que de l'encadrement par toute l'équipe de maîtrise pour la bonne tenue de cet examen. « Tous les élèves inscrits au CEPE sont présents dans les centres d'examen ce matin, les

conditions sont également réunies pour que les épreuves se déroulent normalement. Chaque table-banc dispose de deux candidats, ce qui suppose que toutes les dispositions ont été prises », a renchéri Magloire Mabounda, avant d'exhorter les élèves à se mettre au travail. Rappelons que ce lancement a notamment connu la présence de Jean-Baptiste Sitou, directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, et d'une délégation des parents d'élèves.

Hugues Prosper Mabonzo

DGCMP

Le contrôle des marchés publics se poursuit à Pointe-Noire

La Direction générale du contrôle des marchés publics (DGCMP) poursuit avec ses descentes entamées depuis le 16 juin dernier. Dernières entités visitées : les conseils départementaux, les ministères sectoriels et les établissements publics.

Après le conseil municipal et départemental de Pointe-Noire et le conseil départemental du Kouilou, le tour est revenu au Conseil congolais des chargeurs (CCC), à l'Hôpital général de Loandjili, au Service national de reboisement (SNR) et au Guichet unique des opérations transfrontalière (GUOT) de recevoir la délégation. Les contrôles dans ces structures ont concerné les quatre dernières années d'exercice (2012, 2013, 2014 et 2015).

Les inspections de la DGCMP portent sur le suivi des modalités d'exécution conformément au droit de passation des marchés publics et le respect des procédures. Elles sont aussi une occasion pour Jean Didier Elongo, directeur général du contrôle des marchés publics et sa suite (composée de tous les services de contrôle de la DGCMP) d'effectuer des visites de terrain, de connaître les difficultés et de recueillir les doléances des uns et des autres. Les structures concernées par les inspections ayant bénéficié des avis de non objection et des autorisations spéciales, ces visites devraient lui permettre de voir si les attributions ont eu lieu, de vérifier « ce qui se fait avec le financement de l'Etat », selon ses propos.

Au Conseil congolais des chargeurs (CCC) des évolutions ont été notées avec, entre autres, la réalisation des études des entrepôts de Maya-Maya (Brazzaville), Tié-tié (Pointe-Noire) et Bétou (Likouala), la construction d'un entrepôt à Dolisie, l'acquisition d'un terrain destiné à la construction d'un port sec à Dolisie. En outre, le CCC a été invité à fournir ses plans annuels de passation des marchés 2012 et 2013. Par ailleurs la structure est confrontée au problème de budget d'investissement, certains projets sont financés au début avec des fonds propres.

Cette même difficulté a été aussi exprimée par le SNR. Outre le respect des procédures ce service a déjà fourni son plan annuel de passation des marchés 2015. Parmi ses projets à réaliser figurent la construction des

stations forestières de Kinkala (Pool), Ewo (Cuvette Ouest) et Oyo (Cuvette) déjà financé à 30%. Une visite de certaines de ses réalisations a été faite à savoir : les travaux de réhabilitation en cours des deux bâtiments administratifs, les travaux de réhabilitation des logements déjà livrés. Parmi les projets réalisés figure aussi la construction du mur de clôture de la station forestière de Loandjili.

Deux opérateurs devront être interpellés

L'hôpital général de Loandjili qui a aussi été félicité pour le respect des procédures a été doté de 80 nouveaux lits, des ambulances. Un de ses deux ascenseurs ainsi que sa station d'épuration ont été réhabilités. Les travaux de construction du prolongement de son bâtiment administratif R+1 ont finalement été relancés grâce à un nouvel opérateur, le premier ayant été dessaisi. Par ailleurs, Françoise Ndinga Andely, directrice de cet hôpital, a fait état des urgences liées à l'eau et à la gestion déchets médicaux.

En effet, la structure a acquis deux incinérateurs dont le deuxième demeure non opérationnel. Le forage, projet datant de 2012 déjà réalisé, n'a jamais été livré en raison des anomalies constatées. Les deux opérateurs seront interpellés d'après Jean Didier Elongo qui a expliqué : « Quand l'argent de l'Etat sort, celui qui ne fait pas bien son travail doit être interpellé, il doit être préoccupé par la destination des fonds publics ». Au terme de la visite des réalisations, Jean Didier Elongo s'est dit satisfait avant de féliciter la direction de l'hôpital ainsi ses collaborateurs pour le respect des procédures et la bonne tenue de leur structure où il a constaté l'absence totale des mauvaises odeurs.

Pour ce qui est du Guot, nouvelle structure opérationnelle depuis peu de temps seulement, la visite a été une occasion pour la délégation de la DGCMP de découvrir et d'établir un premier contact. Après toutes ses séances de travail, Jean Didier Elongo a confié qu'en général, les procédures sont respectées.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PARTENARIAT

La Chambre de commerce de Pointe-Noire et la CGPME de France désormais liées

En marge du Salon Planète PME 2015 tenu du 17 au 18 juin à Paris en France, la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire et la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) de France ont signé une convention de partenariat en présence d'Yvonne Adelaïde Mougany, ministre des PME et de l'artisanat.



Les présidents D.S. Mavouenzela et F. Asselin paraphant la convention en présence de la ministre Adelaïde Mougany crédit photo «DR»

La chambre de commerce de Pointe-Noire représentée par son président Didier Sylvestre Mavouenzela et la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) par François Asselin son président, en paraphant la convention de partenariat, décident de conclure un accord-cadre de partenariat pour une durée de deux ans pour établir des relations de coopération et de collaboration dans les domaines économiques, commerciaux, sociaux et culturels.

Aussi, dans le cadre de cet accord, la CCIAM de Pointe-Noire et la CGPME conviennent d'échanger des informations sur l'environnement des affaires dans leurs pays respectifs et de faciliter les possibilités de partenariat entre les entreprises françaises et congolaises. Les deux parties se consulteront de façon régulière et continue afin de définir les moyens d'action qui permettraient de mieux faire connaître la législation de leurs pays respectifs pour encourager le développement des relations commerciales et industrielles entre les Pme congolaises et françaises.

Elles procéderont à l'échange d'informations à caractère économique, notamment dans le cadre de leurs publications respectives et leurs sites internet respectifs, ainsi qu'à l'échange d'informations sur leurs entrepreneurs en quête de partenariat.

Par ailleurs, elles œuvreront pour favoriser des rencontres d'opérateurs économiques et la mise en relation des entrepreneurs de leurs

pays respectifs en vue de promouvoir les échanges commerciaux, les investissements, la création de projets permettant notamment le transfert de technologie, la création d'emplois stables et la protection de l'environnement. Les deux parties collaboreront pour l'organisation des rencontres entre les représentants de la CCIAM de Pointe-Noire, les représentants de la CGPME et les entreprises françaises désirant internationaliser leurs activités ou développer des partenariats avec des entreprises congolaises.

En outre, chaque partie s'engage, dans la mesure du possible, à assurer une participation croisée aux activités d'intérêt mutuel menées par les deux parties, veiller à la diffusion la plus large des informations d'intérêt partagé. La CGPME existe depuis près de 71 ans et compte 550 000 adhérents regroupés au sein des fédérations professionnelles et syndicats adhérents. Depuis près de 12 ans, la CGPME organise chaque année le salon Planète PME, un rendez vous annuel de TPE-PME et leur écosystème. Il regroupe des experts, des politiques et grands partenaires économiques et institutionnels pour fournir aux dirigeants des informations pratiques (formation professionnelle, financement, export, recrutement...), mais aussi des informations plus prospectives sur les grandes tendances de l'économie et les perspectives de développement des PME.

Hervé Brice Mampouya

JEUX AFRICAINS

Les médaillés congolais se lanceront dans une caravane des champions du pays

Se disant oublier dans les différentes commissions préparatoires des Jeux, les médaillés des premiers jeux africains veulent apporter à leur manière leur touche à la réussite de la célébration du cinquantenaire de l'olympisme africain.

Au cours d'une conférence de presse, Foudoux Mulélé, a annoncé la mise en place d'un amical des médaillés des Jeux africains toutes les éditions confondues avant de dévoiler à la presse leur volonté d'organiser à travers tout le pays, une caravane des champions du Congo. Cette caravane qui regroupera non seulement les médaillés des dix dernières éditions mais aussi les champions d'Afrique des autres disciplines vise à transmettre les messages de paix et d'unité souvent pro-

nés par le Président de la République. « Nous avons pensé mettre en place une structure que nous avons appelé l'amical des médaillés des Jeux africains. Je n'ai pas dit des premiers jeux africains. C'est jusqu'à la dernière édition. Nous nous battons pour finaliser un certain nombre de documents », a défendu Foudoux Mulélé lors de la conférence de presse qu'il a animée le 22 juin. Et d'ajouter : « Nous, les 26 médaillés encore en vie parmi les 47 que nous étions aux pre-

miers jeux africains en 1965 et les autres compétiteurs, souscrivons entièrement au message des vœux à la nation de fin d'année 2014 du président de la République invitant à la mobilisation générale en vue de garantir à ce grand rendez-vous quadriennal de la jeunesse africaine un franc succès et une totale réussite. Nous exhortons nos concitoyens à la concorde, à la cohésion sociale et à la solidarité avant, pendant et après les Jeux africains », ont-ils précisé dans leur mot de cœur. Foudoux Mulélé n'a pas caché sa déception quant au manque de considération que les autorités accordent à des actions menées

par les anciens sportifs. Chaque année au mois de juillet a expliqué Foudoux Mulélé leur association prévoyait d'organiser des expositions de photos en souvenir des premiers jeux africains. En 49 ans, seuls six anniversaires ont été célébrés en 1979, 1999, 2005, 2006 et 2010 a détaillé l'ancien médaillé d'or des premiers Jeux africains.

« Le message du président a renforcé notre association pour que nous puissions faire un certain nombre d'activités significatives. Nous avons frappé à beaucoup de portes sans succès. C'est comme si nous sommes devenus des vieux meubles dont on ne peut plus regarder le décor. C'est comme

si les années ont rongé nos exploits et nos médailles », a-t-il dit avant de réclamer la place qui leur revient dans l'organisation des 11e Jeux africains. « Comment voulez-vous, à quelques mois des jeux africains, vous avez l'impression que ça tâtonne. Il existe une structure organisationnelle où vous ne retrouvez aucun médaillé des premiers Jeux africains. Si on ne veut pas nous prendre en compte du 4 au 19 septembre au moins pour l'anniversaire des cinquante ans, nous pensons que c'est notre fête parce que c'est à ce moment là que nous étions opérationnels ».

James Golden Eloué

ATHLÉTISME

Les officiels renouvellent leurs connaissances

Une quarantaine de techniciens de la Fédération congolaise de la discipline (FCA) sont en formation de remise à niveau à Brazzaville. Celle-ci prendra fin le 26 juin.

Les officiels techniques d'athlétisme en formation viennent de plusieurs départements du pays. Ils renouvelleront leurs connaissances en la matière suivant un programme de travail théorique et pratique. Les règles générales d'une compétition d'athlétisme, les cas de disqualification, les épreuves de courses et de lancers... sont des thèmes retenus pour cette formation subdivisée en cinq journées dont la dernière portera sur un examen écrit et oral. Seuls vingt candidats sur quarante seront retenus pour suivre une autre formation prévue sous peu, à en croire Pambou Moussitou, l'expert qui dirige les travaux.

Les formations en vue

La FCA ne s'arrêtera pas à la formation en cours si bien qu'une autre est prévue du 29 juin au 3 juillet. Elle ne concernera que les candidats n'ayant jamais bénéficié une formation de base. Du 6 au 10 juillet, le tour reviendra aux officiels techniques de niveau 1 de la fédération internationale de la discipline. Les officiels techniques de marche seront, quant à eux, en formation du 16 au 20 juillet. « La mise en œuvre de cette série de formations vise, entre autres, le renforcement des capacités de nos officiels afin de garantir à la FCA un potentiel de cadres (...) à l'orée des onzièmes Jeux africains », a déclaré le premier vice-président de la fédération, Obva Elenga, représentant du président de la structure, Mounga Sembé.

Rominique Nerplat Makaya

ONZIÈMES JEUX AFRICAINS/TAEKWONDO

Les Diables rouges suivis par un expert international



L'expert en démonstration entouré des athlètes crédit photo Adiac

Kamba-Bouanga, Franco-congolais, ceinture noire 4ème dan, a regagné Dolisie où sont regroupés les athlètes présélectionnés en équipe nationale de Taekwondo. Sous sa houlette se peaufine le travail de préparation amorcé quelques jours bien avant son arrivée.

« Je suis ici pour un seul objectif : vous faire avancer techniquement... », a déclaré l'expert Kamba-Bouanga, ayant conscience que les Jeux africains qui pointent à l'horizon ne seront pas une mince affaire, pour ces taekwondoïns congolais à domicile, encore moins le Championnat d'Afrique centrale (zone 4) qu'ils disputeront le mois prochain en RD Congo. Il faut davantage travailler, a-t-il insisté, avant d'entrer en jeu pour la première séance d'entraînement laquelle n'a d'ailleurs pas tardé. Tout a commencé avec la révision des schémas techniques. Une manière pour l'expert de se faire une idée sur le niveau de chaque athlète afin de mieux orienter le travail préparatoire. « Nous avons le devoir d'apporter à ces Diables rouges les éléments qui leur permettent d'être performants et compétitifs », a fait savoir Me Kamba-Bouanga.

Selon lui, les entraîneurs nationaux font un très bon travail d'autant plus que le niveau technique des athlètes qu'il est venu trouver en chantier à Dolisie, progresse.

« (...) Les athlètes se donnent à fond et on avance plus vite », a témoigné l'entraîneur national, Alec Mboutou Bockas. Angela Tchikounga, Diables rouges dame, ne l'a pas démenti. « On gagne beaucoup en expérience, le niveau s'élève un peu plus tous les jours. C'est dur, mais c'est le prix à payer puisque le pays compte sur nous », a expliqué l'athlète de la catégorie des +73kg, convoquée pour la première fois en équipe nationale.

À dire vrai, ce n'est pas qu'à Dolisie où les taekwondoïns congolais travaillent. Ceux de la diaspora sont aussi en préparation. Entre autres, Beverly Matoméngé engagée dans plusieurs compétitions en Europe où elle réalise des performances appréciables, à en croire l'expert qui a un regard observateur sur son travail.

Après une semaine de stage avec les Diables rouges, l'expert Kamba Bouanga retrouvera son club Paris-Team en France pour entraîner ses poulains notamment, Firmin Zoukouo, champion du monde de la discipline. Au mois d'août, il reviendra suivre l'évolution des athlètes congolais jusqu'aux onzièmes Jeux africains avec l'objectif d'empocher au moins une médaille d'or. « Il faut y croire sinon ça ne sert pas de travailler », a-t-il dit avant d'exhorter les athlètes à une remise en question perpétuelle.

Reportage de Rominique Nerplat Makaya

PRIX NELSON MANDELA

L'ONU dévoile la liste des lauréats de la première édition

Selon le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Sam Kutesa, ces distinctions seront remises le 24 juillet prochain à la Namibienne Helena Ndume et au portugais Jorge Fernando Branco Sampaio.

Le Comité de sélection composé des représentants de six États membres, a finalement choisi Dr Helena Ndume, « une ophtalmologue namibienne qui a consacré sa vie au traitement de la cécité et des maladies liées aux yeux dans son pays et dans le monde en développement » ; et Jorge Fernando Branco Sampaio, qui a « fortement contribué à la lutte pour restaurer la démocratie au Portugal », notamment tout au long de son mandat de maire de Lisbonne, entre 1989 et 1995, et en tant que 18ème président de la République portugaise, de 1996 à 2006.

« Ce prix reconnaît les réalisations de ceux qui consacrent leur vie au service de l'humanité via la promotion des objectifs et principes des Nations unies, tout en rendant hommage à la vie extraordinaire de Nelson Mandela et à son héritage de réconciliation, de transition politique et de transformation sociale », a indiqué Sam Kutesa, président de la 69e session de l'Assemblée générale, qui a créé le Prix en juin 2014. Il a annoncé par ailleurs que la cérémonie de remise des prix Nelson Mandela première édition, aura lieu le 24 juillet prochain au siège de l'ONU à

New York dans le cadre de la commémoration annuelle de la Journée internationale Nelson Mandela.

Pour cette première édition du Prix, précise la même source, le comité de sélection de l'ONU était composé des représentants permanents de l'Algérie, de la Lettonie, du Mexique, de l'Arabie saoudite et de la Suède, composant les cinq groupes régionaux de l'organisation. « Le représentant permanent de l'Afrique du Sud était quant à lui membre d'office du Comité, dont les travaux de secrétariat étaient assurés par le Département de l'Information de l'ONU », indiquent les Nations unies.

Le 18 juillet de chaque année, le monde entier célèbre la journée internationale de Nelson Mandela, marquant la naissance du leader sud-africain appelé communément « Tata Madiba ». Les organisateurs onusiens ont fait savoir que les Nations unies se joindront à la Fondation Nelson Mandela pour « exhorter le monde à consacrer 67 minutes de son temps à aider les autres ». Ces 67 minutes correspondent aux 67 ans que « Tata Madiba », a mis au service de l'humanité, en tant qu'avocat spécialiste des droits de l'Homme, prisonnier de conscience, architecte international de la paix et premier président démocratiquement élu d'une Afrique du Sud libre.

Fiacre Kombo